



Bulletin Officiel

N° 5427 Jeudi 24 Août 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 3-8

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

AMI ASSURANCES 9

AUGMENTATION DE CAPITAL

HANNIBAL LEASE 10-14
ATTIJARI LEASING 15-19
SOTUVER 20-25

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 26

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

ELECTROSTAR AGO -AGE 27
BANQUE DE L'HABITAT - BH - 28
TAWASOL GROUP HOLDING - TGH - 28

INFORMATIONS POST AGO

SIPHAT - AGO - 29-32

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «AIL 2017-1 » 33

COURBE DES TAUX

34

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

35-36

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -
- SANIMED
- ADWYA
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES
AU 30 JUIN 2017**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2017**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD –AMI ASSURANCES-

Société Anonyme au Capital Social de 18.508.784 DT
SIEGE SOCIAL : les Berges du Lac II, Cité Les Pins, 1053 TUNIS - TUNISIE

La Société Assurances Multirisques Ittihad –AMI ASSURANCES - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22/06/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **4.627.196 dinars** pour le porter de **18.508.784 dinars** à **23.135.980 dinars** et ce, par l'incorporation d'une partie des réserves et primes liées au capital, autres que les réserves légales.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **4 627 196 actions nouvelles gratuites** au nominal de **Un (1) dinar** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 18 508 784 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à concurrence **d'une (1) action nouvelle pour quatre (4) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en Bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **11/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les **4 627 196** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2017**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes Assurances Multirisques Ittihad seront négociables en Bourse en hors cote, droits d'attribution détachés, à partir **du 11/08/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse en hors cote à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **11/08/2017** et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **11/08/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **11/08/2017**.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération est établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 août 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 de Dinars

De valeur nominale de 5 dinars

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le 17/05/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11 480 000 DT pour le porter de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT, et ce en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, et ce, par l'émission de 574 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 8 610 000 DT, et ce, par l'émission 1 722 000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1ère résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

But de l'émission :

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par HANNIBAL LEASE visant à améliorer le niveau de ses ratios réglementaires notamment le Ratio de solvabilité (Tier I et Tier II).

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 722 000 actions nouvelles ;
- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

➤ **Augmentation de capital par souscription en numéraire :**

▪ **Caractéristiques :**

Montant : 8 610 000 DT

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 1 722 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Prime d'émission de l'action : 3 DT

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

▪ **Prix d'émission :**

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) dinars chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription :**

La souscription aux 1 722 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

▪ **Etablissement domiciliaire :**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **29/09/2017 à 16H à MAC SA**, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités et délais de livraison des titres :**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en bourse MAC SA et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

➤ **Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :**

Caractéristiques :

Montant : 2 870 000 DT

Nombre d'actions nouvelles gratuites : 574 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Forme des actions gratuites : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Droit d'attribution :

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

- Suite -

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun :

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société HANNIBAL LEASE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 5 740 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société HANNIBAL LEASE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **18/08/2017**, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 772 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 574 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **18/08/2017** sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités. Les négociations en bourse des droits d'attribution commencent à partir de **18/08/2017**.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310394 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310386 » durant la période de souscription préférentielle soit du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus².

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310378 » à partir du **18/08/2017**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0975 en date du 03 août 2017, du document de référence de Hannibal Lease enregistré par le CMF en date du 03 août 2017 sous le n° 17-003 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2017.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de MAC SA www.macs.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé
en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997; **Tel** : 00 216 71 862 122 ; **Fax** : 00 216 71 861 545

Décisions à l'origine de l'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Attijari Leasing du **28 avril 2017** a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de **2 500 000 DT** pour le porter de **25 000 000 DT** à **27 500 000 DT** et ce par l'émission de **250 000** actions nouvelles de dix (**10**) dinars de nominal chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, majoré d'une prime d'émission de huit (**8**) dinars exigée intégralement à la souscription, soit à un prix d'émission de dix-huit (**18**) dinars l'action. Ces actions seront souscrites selon la parité d'une (**01**) action nouvelle pour dix (**10**) actions anciennes. A ce titre, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 4^{ème} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

But de l'émission

L'augmentation de capital a pour but de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements financiers.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'émission

Attijari Leasing procédera à une augmentation de capital de **2 500 000 DT** par souscription en numéraire et par émission de **250 000** actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre sont nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

Prix de l'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée au prix de dix **(10)** dinars l'action majorée d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectuera de la manière suivante :

- ✓ **A titre irréductible** : A raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. Attijari Leasing ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- ✓ **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes et ce, **du 25/08/2017 au 11/09/2017 inclus**¹.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Attijari Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de dix **(10)** dinars représentant le nominal de l'action majoré de huit **(08)** dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **(03)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **04015101004959352883**, ouvert auprès d'Attijari bank, Agence Les Berges du Lac sise au Rue du Lac d'Annecy, 1053, les Berges du Lac, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 16H** à Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Attijari Intermédiation), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués, à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux actionnaires et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les **250 000** actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droit attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions Attijari Leasing sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

- Suite -

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les **2 500 000** actions anciennes composant le capital actuel d'Attijari Leasing inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **25/08/2017**, droit de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus².

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610463** à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610455** durant la période de souscription préférentielle soit du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus³. A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Attijari Intermédiation-intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/08/2017 sous le n°17-0976, du document de référence « Attijari Leasing 2017 » enregistré par le CMF en date du 23/06/2017 sous le n°17-001 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

²Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**La Société Tunisienne de Verrerie
SOTUVER**

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie
RC : B061252004; Tel : 72 640 650 ; Fax : 72 640 701

▪ **Décisions à l'origine de l'augmentation de capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOTUVER, réunie le **06/09/2016**, a décidé de procéder à une augmentation du capital de la société en numéraire d'un montant de **1 635 216** dinars pour le porter de **23 438 096** dinars à **25 073 312** dinars, et ce par l'émission de **1 635 216** actions nouvelles à raison de **trois (03)** actions nouvelles pour **quarante-trois (43)** anciennes.

Ces actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à **3,500** dinars l'action, soit 1 dinar de valeur nominale et **2,500** dinars de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, conformément à l'article 298 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales que les actions non souscrites dans les délais légaux seront offertes au public. Elle a également donné pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentations du capital.

▪ **But de l'émission**

L'augmentation de capital servira à financer une partie d'un important programme d'investissement avoisinant les 11 millions de dinars qui porte essentiellement sur :

- le renouvellement et l'augmentation de la capacité de production de 20% du four n°1;
- la révision des machines ;
- la construction d'une zone de stockage ;
- le développement d'un nouveau procédé de production pressé-soufflé cols étroits NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

- Suite -

▪ **Caractéristiques de l'émission**

Le capital social sera augmenté de **1 635 216** dinars par souscription en numéraire et par émission de **1 635 216** actions nouvelles. Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

▪ **Prix de l'émission des actions nouvelles**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **3,500 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **2,500 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOTUVER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, au nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription**

La souscription aux **1 635 216** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes, et ce, du **28/08/2017 au 11/09/2017** inclus¹.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

▪ **Souscription publique :**

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public pendant 3 jours ouvrables du **13/09/2017 au 15/09/2017** inclus.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

▪ **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTUVER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

L'intermédiaire en Bourse, BMCE Capital Securities est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions exprimées dans le cadre d'une éventuelle souscription publique.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **3,500 DT**, soit **1 DT** représentant la valeur nominale de l'action et **2,500 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas 3 jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire, est versé dans le compte indisponible n° **8003000513201034193** ouvert auprès de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

▪ **Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 17h00** à BMCE Capital Securities, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BMCE Capital Securities), via l'Espace Adhérents de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Les demandes de souscription éventuellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le Bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

▪ **Modalités et délais de délivrance des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BMCE Capital Securities en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

▪ **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires, détenteurs des **23 438 096** actions composant le capital actuel, et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse.

▪ **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

▪ **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

▪ **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

▪ **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

- Suite -

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de **5%**. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

▪ **Marché des titres**

Les actions de la SOTUVER sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

▪ **Cotation en Bourse des actions anciennes**

Les **23 438 096** actions anciennes composant le capital actuel de la SOTUVER inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28/08/2017**, droits de souscription détachés.

▪ **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites**

Les **1 635 216** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

▪ **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

▪ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

▪ **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560205** » durant la période de souscription préférentielle soit du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560213** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

²Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BMCE Capital Securities -Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente augmentation de capital visé en date du 14/08/2017 sous le numéro 17-0977 est mis à la disposition du public sans frais auprès de la SOTUVER : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust K21 Route de Zaghouan Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n° 48 Gouvernorat de Zaghouan, de BMCE Capital Securities, Intermédiaire en Bourse, Yasmine Tower Bloc C 6^{ème} étage Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord -1082 Tunis- et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siege social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I Ben Arous.

La Société « L'Accumulateur Tunisien Assad », porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que MONBAT, groupe européen spécialisé dans la fabrication et la distribution de batteries, a signé un accord préliminaire non engageant avec les principaux actionnaires de ladite société en date du 16 août 2017 en vue d'une prise de participation majoritaire dans le capital de cette dernière. Cette prise de participation se fait dans le contexte de la revue stratégique décidée par le Conseil d'administration de la société ASSAD, dont l'objectif est d'assurer le développement du groupe Assad et la création de valeur pour ses actionnaires.

La décision d'acquisition de la société ASSAD dépendra des résultats des travaux de due diligence. Le calendrier convenu est fin 2017 pour la finalisation du processus. Il est à noter que la concrétisation de la transaction restera tributaire de l'accord des organes décisionnels des deux parties ainsi que des autorisations des autorités compétentes.

La société ASSAD s'engage à informer le public, dans les meilleurs délais, de l'issue des négociations.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES*

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendront le jeudi 31 août 2017 respectivement à 10 heures et à 11 heures, et ce, à l'hôtel Acropole sis au Rue Rodrigo De Freitas, les berges du Lac-Tunis- à l'effet de délibérer sur les questions portées aux ordres du jour suivants :

I - Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1- Modification des articles 2, 7 et 29 des Statuts ;
- 2- Approbation des nouveaux Statuts mis à jour ;
- 3- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

II-Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée ;
- 2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2016 ;
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016 ;
- 4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2016 ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2016 ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
- 7- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2016 ;
- 8- Ratification de la cooptation des deux administrateurs représentant les petits porteurs ;
- 9- Nomination de deux administrateurs représentant les petits porteurs ;
- 10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents afférents à ces deux assemblées, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société sis au : Rue 8612, impasse n° : 3, local n° : 9 – Charguia 1 – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 07 septembre 2017 à 10 heures, au siège de la banque 18, avenue Mohamed V- 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social de la banque.
- 2- Ratification d'une affectation.
- 3- Mise à jour des statuts.

Les titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

2017 - AS - 5212

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Les actionnaires de la société « TAWASOL GROUP HOLDING » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 25 août 2017 à 10H du matin à l'HOTEL MÖVENPICK GAMMARTH sis à l'Avenue Taieb Mhiri La Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'AGO annuelle.
- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la société TGH et celui des sociétés du Groupe pour l'exercice 2016.
- Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016.
- Approbation s'il ya lieu des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016
- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Affectation des résultats de l'exercice 2016.
- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2016.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2017 - AS - 5213

AVIS DE SOCIETES

قرارات الجلسة العامة العادية

الشركة التونسية للصناعات الصيدلية
المقر الاجتماعي: فندق الشوشة - 2013 بن عروس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 17 أوت 2017 تنشر الشركة التونسية للصناعات الصيدلية مايلي :

- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية.
- الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على التأخير المسجل في انعقاد الجلسة بتاريخ 17 أوت 2017 و الذي ليس له تأثير على السير العادي لنشاط الشركة و مصالحها توافق على انعقاد الجلسة بهذا التاريخ.
وقعت هذه المصادقة بالإجماع

القرار الثاني:

صادقت الجلسة العامة العادية بعد استماعها إلى تلاوة تقرير مجلس الإدارة و تقارير مراقب الحسابات على البيانات المختومة في 2016/12/31 و الحسابات الملحقة بها، و على العمليات المنصوص عليها بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات و التي تخص الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية.
وقعت هذه المصادقة بالإجماع

القرار الثالث:

برأت الجلسة العامة العادية نمة أعضاء مجلس الإدارة و الرؤساء المديرين العميين و رؤساء مجلس الإدارة المتداولين براءة تامة و دون قيد عن تصرفهم للسنة المالية 2016.
وقعت هذه المصادقة بالإجماع

القرار الرابع:

قررت الجلسة العامة العادية إدراج النتيجة المحاسبية لسنة 2016 و البالغة 3.769.338 - دينار ضمن النتائج المؤجلة و بذلك يكون مجموع النتائج المؤجلة لسنة 2016 -13.656.793 دينار، كما قررت الجلسة العامة العادية عدم توزيع مزابيح على المساهمين.
وقعت هذه المصادقة بالإجماع

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تسمية الأعضاء الآتي ذكرهم بمجلس الإدارة:
▪ السيد وليد الشريعة الرئيس المدير العام للشركة بصفة متصرف بمجلس الإدارة خلفا للسيد محمد شوقي بن حمودة، للسنوات 2017 - 2018.
▪ السيدة سناء الراددي بصفة متصرف ممثل الدولة من رئاسة الحكومة خلفا للسيد عمر جلول، للسنوات 2017 - 2018.

- Suite -

■ السيد الهادي السعيد بصفة متصرف ممثل الدولة من وزارة التنمية و الإستثمار و التعاون الدولي خلفا للسيد خليل العبيدي، للسنوات 2017 - 2018. وقعت هذه المصادقة بالإجماع

القرار السادس:

قررت الجلسة العامة العادية رصد مبلغ مالي سنوي إجمالي قدره 18.666,667 د بعنوان منح الحضور تسند إلى أعضاء مجلس الإدارة بالنسبة لسنة 2016 و ذلك مقابل ممارسة نشاطهم. وقعت هذه المصادقة بالأغلبية

القرار السابع:

قررت الجلسة العامة العادية الإبقاء على نفس المبلغ المقدر بـ 300 دينار لكل عضو عن كل اجتماع على أن لا يتجاوز المبلغ السنوي لهذه المنحة 3000 دينار للعضو الواحد، بعنوان منح الحضور تسند إلى أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بالنسبة لسنة 2016 و ذلك مقابل ممارسة نشاطهم. وقعت هذه المصادقة بالإجماع

القرار الثامن:

قررت الجلسة العامة العادية إعطاء كل الصلاحيات إلى الرئيس المدير العام أو من ينوبه لإتمام كل الإجراءات اللازمة المتعلقة بالإيداع و الإشهار القانوني. وقعت هذه المصادقة بالإجماع

- Suite -

الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.
BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIFS	2016	2015	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2016	2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Immobilisations incorporelles	6 271	17 986	Capital social	9 000 000	9 000 000
Immobilisations corporelles	10 405 584	12 468 567	Réserves légales	2 387 010	2 387 010
Immobilisations financières	3 128 652	2 842 756	Réserves spéciales	12 543 758	12 543 758
			Autres capitaux propres	1 754 563	1 914 446
			Prime d'émission	3 190 000	3 190 000
			Résultat reportée	-13 656 792	-9 887 454
TOTAUX	13 540 507	15 329 308	TOTAUX	15 218 538	19 147 758
<u>ACTIFS COURANTS</u>			<u>PASSIFS</u>		
Stocks	20 059 724	18 651 534	Passifs non courants		
Clients et comptes rattachés	13 837 227	15 295 814	Provisions pour risques et charges	789 201	967 097
Autres actifs courants	1 647 442	2 600 898	Emprunts	1 250 000	2 250 000
Autres actifs financiers	852 412	965 497	Compte courant actionnaires	6 000 000	6 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	182 076	147 480	TOTAUX	8 039 201	9 217 097
			Passifs courants		
			Fournisseurs et comptes rattachés	14 849 139	11 525 539
			Autres passifs courants	3 824 002	4 408 121
			Concours bancaires et autres passifs financiers	6 010 179	6 379 340
			Découvert bancaire	2 178 330	2 312 676
TOTAUX	36 578 881	37 661 223	TOTAUX	26 861 650	24 625 676
TOTAL	50 119 389	52 990 531	TOTAL	50 119 389	52 990 531

- Suite -

III - قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية لسنة 2016

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIETableau de variation des capitaux propresARRETE LE 31 Décembre 2016

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves spéciales	Primes d'émission	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<hr/>								
Solde au 31/12/2016 AVANT								
AFFECTATION	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 754 563	-9 887 455	-3 769 338	15 218 538
<hr/>								
Affectation du résultat 2016:								
<hr/>								
-Dividendes							(0)	(0)
<hr/>								
-Affectation au résultat reporté						-3 769 338	3 769 338	
<hr/>								
Solde au 31/12/2016 APRES								
AFFECTATION	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 754 563	-13 656 792	0	15 218 538
<hr/>								

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt obligataire

«AIL 2017-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**AIL 2017-1**» de 10 000 000 DT, émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5408 du 28/07/2017), ouvertes le **1^{er} août 2017**, ont été clôturées **le 18 août 2017, pour un montant de 10 000 000 DT.**

A V I S

COURBE DES TAUX DU 24 AOUT 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,222%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,295%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,340%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,385%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,430%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,450%	999,092
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,474%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,519%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,698%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,834%	996,253
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,903%	928,366
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,011%	992,275
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,409%	979,391
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,698%	966,822
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,805%	968,523
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,984%		967,740
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,092%	958,865
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,130%	990,555
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,172%	936,117
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,281%	941,940
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,309%	939,433
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,362%	934,370
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,403%	930,051
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,443%	926,060
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,754%		910,909
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,796%	904,420
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,827%	918,649
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,900%	915,098
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,198%		940,871

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,680	168,696		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,036	114,049		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,624	97,635		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,028	15,030		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,811	109,824		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,544	1,545		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,150	108,215		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,064	41,067		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,576	55,580		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,935	117,875		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	113,735	113,679		
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	140,733	140,735		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	521,618	521,615		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	119,865	120,102		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	130,394	130,719		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	139,851	139,891		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	121,756	121,876		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	108,513	108,409		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	156,361	156,642		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	94,816	94,735		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	99,771	99,750		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	153,849	153,729		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	135,216	135,108		
24 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	102,799	102,643		
25 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	103,602	103,714		
26 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,648	21,654		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
27 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 285,000	2 290,610		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	119,850	121,065		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	151,569	152,210		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	164,872	165,753		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,866	17,064		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 321,658	5 322,788		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 263,319	5 292,177		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,651	2,667		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,293	2,302		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,237	1,239		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,106	1,107		
40 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,118	1,121		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,120	1,123		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	116,819	117,465		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,389	119,342		
44 FCP MOUSSASSET	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,270	10,375		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,730	106,737
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,864	101,873
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,817	103,828
49 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,024	101,035
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,665	102,678
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,821	105,832
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,172	103,184
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,607	100,616
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,658	102,663
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,959	100,970
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,800	102,811
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,152	102,161
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,368	105,380
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,730	103,740
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,730	102,740
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,354	101,365
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	102,965	102,974
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,291	101,303
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,549	102,560
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,089	104,098
66 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,425	101,437
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,572	101,583
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,081	104,091
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,216	101,226

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,473	10,474
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,284	102,296
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,625	102,637
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,662	103,661
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,289	10,291
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	58,829	58,638
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	102,811	102,959
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,474	17,476
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	294,517	294,327
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,752	29,747
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 339,441	2 339,986
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,663	71,598
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,230	54,247
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	105,491	105,267
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	92,119	92,009
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,807	10,787
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,521	11,500
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,348	14,314
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,851	12,791
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,933	13,924
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,193	12,190
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	149,113	149,232
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	141,544	141,564
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,332	9,307
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	102,710	102,691
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	85,930	86,227
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	89,141	89,309
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,645	97,663
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	99,118	99,028
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	96,661	96,632
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,430	10,431
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	105,516	105,819
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	148,726	149,479
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	106,044	106,247
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	105,668	105,570
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	206,155	207,318
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	185,775	186,336
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	156,970	157,304
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,444	22,622
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	145,409	144,639
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	124,848	124,485
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 180,202	9 211,239
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,551	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	82,896	83,042
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	992,072	996,075
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5584,330	5638,997
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5062,224	5059,681
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,313	100,388
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	113,891	114,007
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,202	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 860,473	10 900,860

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite du changement de la dénomination sociale de la « STUSID BANK » en «TUNISIAN SAUDI BANK –TSB- et par l'insertion de la « Société Africaine Distribution Autocar -ADA-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du

					Lac- 1053 Tunis
56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAL -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAL -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT, publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI (Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Sté Conseil & Audit).

Etats financiers Intermédiaires au 30/06/2017

Bilan

(en dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	III-1	3 507 403,536	3 004 360,025	3 487 458,286
Moins : amortissements	III-1	-1 751 891,071	-912 123,415	-1 317 445,821
		1 755 512,465	2 092 236,610	2 170 012,465
Immobilisations corporelles	III-1	363 032 817,864	340 826 071,346	352 770 655,011
Moins : amortissements	III-1	-195 619 013,016	-179 439 613,022	-187 428 489,462
Moins : provisions	III-1	-952 788,810	-549 960,810	-952 788,810
		166 461 016,038	160 836 497,514	164 389 376,739
Immobilisations financières	III-1	232 712 639,412	208 806 868,120	232 712 639,412
Moins : provisions	III-1	-9 744 225,000	-9 744 225,000	-9 744 225,000
		222 968 414,412	199 062 643,120	222 968 414,412
Total des actifs immobilisés		391 184 942,915	361 991 377,244	389 527 803,616
Autres actifs non courants	III-2	3 166 160,265	1 815 052,116	3 214 643,514
Total des actifs non courants		394 351 103,180	363 806 429,360	392 742 447,130
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	III-3	74 513 843,348	76 499 814,203	67 047 940,892
Moins : provisions		-992 321,183	-841 218,183	-992 321,183
		73 521 522,165	75 658 596,020	66 055 619,709
Clients et comptes rattachés	III-4	95 753 124,323	88 781 432,965	78 298 186,703
Moins : provisions		-10 066 642,925	-9 982 579,277	-9 993 791,655
		85 686 481,398	78 798 853,688	68 304 395,048
Autres actifs courants	III-5	17 590 278,969	13 574 988,364	7 735 316,115
Moins : provisions		-84 210,000	-84 210,000	-84 210,000
		17 506 068,969	13 490 778,364	7 651 106,115
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 728 537,818	3 791 580,085	3 755 682,445
Moins : provisions		-40 915,000	-40 915,000	-40 915,000
		3 687 622,818	3 750 665,085	3 714 767,445
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	39 885 368,260	25 258 363,652	89 558 937,725
Total des actifs courants		220 287 063,610	196 957 256,809	235 284 826,042
TOTAL DES ACTIFS		614 638 166,790	560 763 686,169	628 027 273,172

Etats financiers Intermédiaires au 30/06/2017

Bilan

(en dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
Capitaux propres				
Capital social	III-8	132 000 000,000	120 000 000,000	120 000 000,000
Réserves	III-8	20 708 771,134	19 208 771,134	19 208 771,134
Autres capitaux propres	III-8	111 738 548,884	87 500 308,884	87 432 308,884
Résultats reportés	III-8	118 393 241,814	104 502 986,712	104 502 986,712
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		382 840 561,832	331 212 066,730	331 144 066,730
Résultat net de l'exercice		95 595 187,443	88 472 978,662	101 190 255,102
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement				25 106 240,000
Résultat affecté dans un compte de rés spéc d'investissement				11 200 000,000
Total des capitaux propres avant affectation		478 435 749,275	419 685 045,392	468 640 561,832
PASSIFS				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Autres passifs financiers	III-9	50 619 348,000	44 946 070,028	47 646 577,850
Provisions	III-10	7 898 887,000	6 548 887,000	7 898 887,000
Total des passifs non courants		58 518 235,000	51 494 957,028	55 545 464,850
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	34 421 998,205	29 498 285,014	46 520 328,259
Autres passifs courants	III-12	42 149 050,406	28 976 958,980	57 265 038,685
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	1 113 133,904	31 108 439,755	55 879,546
Total des passifs courants		77 684 182,515	89 583 683,749	103 841 246,490
TOTAL DES PASSIFS		136 202 417,515	141 078 640,777	159 386 711,340
Total des capitaux propres et des passifs		614 638 166,790	560 763 686,169	628 027 273,172

Etats financiers Intermédiaires au 30/06/2017

Etat de résultat

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2017 au 30/06/2017

	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
Produits d'exploitation				
Revenus	III-14	241 999 115,028	223 629 218,888	534 075 764,068
Autres produits d'exploitation	III-15	1 991 157,774	2 153 931,688	4 410 931,265
Total des produits d'exploitation		243 990 272,802	225 783 150,576	538 486 695,333
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-16	-5 372 804,242	-6 538 592,769	-2 185 035,336
Achats de marchandises consommés	III-17	20 133 590,821	27 228 643,230	59 598 006,770
Achats d'approvisionnements consommés	III-18	142 538 312,328	128 680 094,556	302 515 988,263
Charges de personnel	III-19	18 382 828,346	16 856 550,568	31 851 364,261
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-20	9 299 362,856	8 607 078,034	19 963 414,968
Autres charges d'exploitation	III-21	13 368 710,700	12 076 051,168	27 349 120,378
Total des charges d'exploitation		198 350 000,809	186 909 824,787	439 092 859,304
Résultat d'exploitation		45 640 271,993	38 873 325,789	99 393 836,029
Charges financières nettes	III-22	-3 017 851,216	-2 109 885,089	-2 180 507,550
Produits des placements	III-23	61 897 966,841	59 679 507,029	60 565 490,132
Autres gains ordinaires	III-24	723 204,886	565 821,657	1 134 073,425
Autres pertes ordinaires	III-25	-259 838,061	-47 235,724	-96 612,101
Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôt		104 983 754,443	96 961 533,662	158 816 279,935
Impôt sur les sociétés		9 388 567,000	8 488 555,000	15 136 381,108
Résultat des activités ordinaires après impôt		95 595 187,443	88 472 978,662	143 679 898,827
Eléments extraordinaires(Contribution conjoncturelle)				6 183 403,725
Résultat de l'exercice		95 595 187,443	88 472 978,662	101 190 255,102
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement				25 106 240,000
Résultat affecté dans un compte de rése. Spéci. d'investissement				11 200 000,000
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
Résultat net de l'exercice		95 595 187,443	88 472 978,662	137 496 495,102

Etats financiers Intermédiaires au 30/06/2017

Etat de flux de trésorerie

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2017 au 30/06/2017

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice	95 595 187,443	88 472 978,109	137 496 495,102
Ajustements ,Amortissements et Provisions	8 854 993,573	7 954 734,336	18 583 234,173
Ajustements casses bouteilles	444 369,283	652 343,698	1 380 180,795
Ajustements pour reprise sur provisions	-11 800,000	-207 060,002	-225 769,945
Variation des Stocks	-7 465 902,456	-8 468 283,973	983 589,338
Variation des Créances	-14 482 167,470	-23 676 838,300	-10 967 650,086
Variation des Autres actifs	-9 779 334,978	-5 204 672,229	-254 127,868
Variations Fournisseurs et autres dettes	-27 214 318,333	-28 368 488,528	16 941 634,422
Ajustements Plus ou moins value sur cession		-331 503,818	-331 503,818
Ajustements Encaissement dividendes	-61 179 117,770	-58 901 318,970	-59 644 467,410
Ajustements Quotes-parts des subventions			-68 000,000
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	-15 238 090,708	-28 078 109,677	103 893 614,703
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acqui d'immob corp et incorp	-9 969 889,470	-10 137 692,382	-23 404 687,167
Encaissements Dividendes et autres distributions	61 179 117,770	58 901 318,970	59 644 467,410
Décassements provenant de l'acquisition d'immob. Fin.		-9 512 930,000	-33 418 701,292
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv.	51 209 228,300	39 250 696,588	2 821 078,951
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décassements Dividendes et autres distributions	-86 701 961,415	-77 707 197,402	-77 896 169,310
Décassements pour remboursement des emprunts bancaires		-815 510,996	-1 633 534,503
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks			-7 000 000,000
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks		7 000 000,000	7 000 000,000
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie		19 000 000,000	19 000 000,000
Décassements pour souscription des billets de trésorerie		-19 000 000,000	-19 000 000,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-86 701 961,415	-71 522 708,398	-79 529 703,813
Variation de trésorerie	<u>-50 730 823,823</u>	<u>-60 350 121,487</u>	<u>27 184 989,841</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>89 503 058,179</u>	<u>62 318 068,338</u>	<u>62 318 068,338</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>38 772 234,356</u>	<u>1 967 946,851</u>	<u>89 503 058,179</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03 JUIN 1925
Capital social	132.000.000 de dinars
Nombre de titres	132.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.
- En outre, elle soustraite la fabrication des boissons gazeuses en PETet boites chez la SNB et la SOSTEMet la mise en boîte de la bière chez la SEABG.

Aussi , la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE** sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- B.N.A. Participations	5 046 226	3,82%
- S.T.A.R.	6 600 008	5,00%
- Brasseries et Glacières Internationales	54 722 845	41,46%
- Maghreb Investissement	17 960 019	13,61 %
- Autres actionnaires	47 670 902	36,11 %
TOTAL	132 000 000	100,00 %

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances, portant approbation des normes comptables.
-
- La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination.». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation.....	10 %
- Emballages commerciaux durables (les casiers)	10 %

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse semestrielle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes.
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors TVA et DC.
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2017, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES :

III – 1-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les acquisitions du premier semestre 2017se sont élevées à 10 833 869 dinars. Elles concernent principalement les constructions, le matériel de brasserie et de boissons gazeuses, les autres immobilisations et les emballages commerciaux.

III-1-2 - Les immobilisations financières :

Les immobilisations financières enregistrent le même solde qu'au 31/12/2016 soit : 232 712 639 dinars.

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est 9 744 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAUDHA pour 9 149 900 dinars et la SFBT Italie pour 94 325 dinars.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Débiteurs divers	2 831 582	1 484 989	2 856 733
- Emballages à rendre	334 578	330 063	357 911
TOTAL	3 166 160	1 815 052	3 214 644

III-3 – STOCKS:

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Matières premières	14 547 680	15 349 211	14 307 383
- Matières consommables	32 410 919	34 651 352	30 355 657
- Produits finis	26 536 413	25 354 424	21 164 060
- Marchandises	1 018 831	1 144 827	1 220 841
TOTAL	74 513 843	76 499 814	67 047 941

La provision constituée pour dépréciation des stocks est de 992 321 dinars.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Clients locaux	45 369 323	45 834 253	42 811 715
- Clients étrangers	17 186 996	6 085 957	7 400 118
- Clients filiales	17 046 714	23 064 515	13 275 706
- Clients douteux	9 980 575	10 063 547	9 969 973
- Locataires d'immeubles		32 080	
- Effets à recevoir	3 776 411	1 118 212	2 243 814
- Clients locataires de camions	0	-25 066	
- Clients factures à établir	2 393 105	2 607 935	2 596 861
TOTAL	95 753 124	88 781 433	78 298 187

Courant le 1^{er} semestre 2017, il a été constitué une provision pour créances douteuses pour 73 313 dinars et une reprise de provisions pour 462 dinars. Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 9 993 792 dinars en Décembre 2016 à 10 066 643 dinars en Juin 2017.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Charges payées d'avance	0	702 238	
- Créances liées aux participations (1)	347 387	347 387	347 387
- Débiteurs divers	1 305 479	753 646	1 291 045
- Fournisseurs locaux avances et acomptes	7 814 368	7 854 240	4 806 685
- Fournisseurs étrangers avances et acompte	4971 155	2 555 238	
- Produits à recevoir	3 151 890	1 383 666	1 290 199
- Compte de régularisation		-21 426	
TOTAL	17 590 279	13 574 989	7 735 316

(1) La provision constituée pour dépréciation de cet actif est de 84 210 dinars.

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Personnel	52 955	115 997	80 099
- Douane, consignation	22 352	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées	3 653 231	3 653 231	3 653 231
TOTAL	3 728 538	3 791 580	3 755 682

La provision constituée pour dépréciation des titres de placement est de 40 915 dinars.

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Effets à l'encaissement	1 249	5 665 378	7 887 323
- Effets à l'escompte	0	9 747 705	
- Chèques à l'encaissement	5 183 505	659 807	
- Banques	34 251 514	8 639 569	81 360 876
- C C P	253 434	240 021	242 853
- Caisses	195 666	305 884	67 886
TOTAL	39 885 368	25 258 364	89 558 938

III-8 - CAPITAUX PROPRES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Capital social	132 000 000	120 000 000	120 000 000
- Réserves légales	12 000 000	10 500 000	10 500 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	8 708 771
- Compte spécial d'investissement	111 470 368	87 164 128	87 164 128
-Subvention d'Investissement	268 181	336 181	268 181
- Résultats reportés	118 393 242	104 502 987	104 502 987
TOTAL	382 840 562	331 212 067	331 144 067

L'évolution de 51 696 495 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (Investissement au sein de l'entreprise) pour 11 200 000 dinars et le prélèvement d'un montant de 800 000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Avril 2017.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2016 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2017 à savoir :

- Réserves légales : 1 500 000 de dinars

-Résultats reportés : Reprise de 104 502 987 dinars de 2015 et affectation de 118 393 242 dinars en 2016, soit une augmentation de 13 890 255 dinars.

- Compte spécial d'investissements 24 306 240 dinars.(25 106 240 dinars dotation de l'exercice 2016 -800 000 dinars affectés à l'augmentation du capital social).

III-9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
Emballages divers consignés	50 619 348	44 946 070	47 646 578
TOTAL	50 619 348	44 946 070	47 646 578

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

III-10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Provisions diverses	7 898 887	6 548 887	7 898 887
TOTAL	7 898 887	6 548 887	7 898 887

III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Fournisseurs locaux	6 332 593	5 787 405	7 578 897
- Fournisseurs locaux , factures non parvenues	3 212 574	917 141	1 109 739
- Fournisseurs étrangers	10 328 297	10 979 322	10 637 577
- Fournisseurs, effets à payer	1 717 422	1 360 017	18 854 533
- Fournisseurs, filiales	12 831 112	10 454 400	8 339 582
TOTAL	34 421 998	29 498 285	46 520 328

III-12 - AUTRES PASSIFS COURANTS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
Dividendes et jetons de présence	1 228 752	2 010 162	2 129 154
État, impôt sur les sociétés III-12-1	4 432 607	4 789 050	4 003 864
État, TVA, DC et autres III-12-2	17 934 755	8 356 181	29 565 297
État, retenue à la source	478 086	554 885	1 356 228
État, Contribution Conjoncturelle			6 183 404
CNSS et organismes sociaux	-1 588 591	-3 128 601	2 607 569
Compte de régularisation	1 313 398		
Charges à payer III-12-3	18 350 043	16 395 282	11 419 523
TOTAL	42 149 050	28 976 959	57 265 039

III-12-1 - ETAT, IMPOTS SUR LES SOCIETES :

Le solde du compte " État, impôts sur les sociétés " pour 4 432 607 dinars représente l'estimation de l'impôt sur les sociétés au titre du 1^{er} semestre 2017 pour 9 388 567 dinars diminués des retenues à la source pour 1 164 812 dinars et de l'acompte provisionnel pour 3 791 148 dinars.

III-12-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES :

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de Juin 2017 pour 3 606 767 dinars.
- Du DC du mois de Juin 2017 pour 13 044 957 dinars.
- Des autres impôts pour 1 283 031 dinars.

III-12-3 - CHARGES A PAYER :

Les charges restant dues au 30 Juin 2017 sont principalement :

- Les agios bancaires, la redevance Lowenbrau et becks et la redevance téléphonique de Tunisie Télécom pour 970 623 dinars,
- Des congés à payer et des primes du 1^{er} semestre 2017 pour 2 387 000 dinars.
- Des provisions pour charges diverses du 1^{er} semestre 2017 pour 14 992 420 dinars.

III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Banques	1 113 134	23 290 416	55 880
- Échéances à moins d'un an des emprunts à moyen terme	0	818 024	
- Autres Emprunts bancaires à court terme	0	7 000 000	
TOTAL	1 113 134	31 108 440	55 880

III-14 - REVENUS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Ventes de produits finis fabriqués par la société	211 073 860	184 507 816	446 464 224
- Ventes de marchandises en l'état (1)	19 862 967	27 147 034	59 444 642
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-1 210 281	-932 623	-3 269 306
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	618 312	636 462	1 453 810
- Travaux	37 848	196 493	197 301
- Locations	332 273	403 566	824 002
- Ventes d'articles de stock	7 373 144	7 313 669	19 231 015
- Produits des activités annexes	3 910 992	4 356 802	9 730 076
TOTAL	241 999 115	223 629 219	534 075 764

(1) Il s'agit de produits finis achetés auprès des filiales et revendus en l'état.

III-15 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Redevances pour concession brevet licence marque	83 575	108 257	280 046
- Autres produits accessoires	1 895 783	1 835 785	3 837 115
- Divers profits sur exercices antérieurs	0	2 830	0
-Quote part subvention d'investissement inscrite au capital		0	68 000
-Reprise sur provision pour risques et charges		203 110	203 110
-Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	11 800	3 950	22 660
TOTAL	1 991 158	2 153 932	4 410 931

III-16 - VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Variation des stocks de produits finis	-5 372 804	-6 538 593	-2 185 035
TOTAL	-5 372 804	-6 538 593	-2 185 035

III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Achats autres marchandises	432 645	676 389	1 215 547
- Variation des stocks de marchandises	202 010	-117 769	195 216
- Achats marchandises revendues en l'état	19 498 936	26 670 023	58 187 244
TOTAL	20 133 591	27 228 643	59 598 007

III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Achats stockés matières premières et fournitures liées	38 182 836	31 767 398	75 226 421
- Achats stockés matières et fournitures consommables et emballages	30 527 391	27 587 603	59 279 678
- Achats de pièces, matériels, équipements travaux non stockés	69 828	94 619	182 574
- Achats non stockés de matières et fournitures	5 126 385	4 857 753	11 267 572
- Achats de prestations de services	70 923 917	66 184 643	153 703 300
- Variation stocks matières premières et fournitures liées	-245 414	776 698	-1 359 779
-Variation des approvisionnements liés à l'exploitation	-2 046 631	-2 588 620	4 216 222
TOTAL	142 538 312	128 680 094	302 515 988

III-19 - CHARGES DE PERSONNEL :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Appointements et complément d'appointements	13 995 440	12 926 815	26 669 802
- Charges sociales	4 387 388	3 929 736	5 181 562
TOTAL	18 382 828	16 856 551	31 851 364

III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Dotations aux amortissements immobilisations	8 781 681	7 638 596	16 333 243
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	444 369	652 344	1 380 181
- Dotations aux provisions pour dépréciation créances clients	73 313	66 138	96 060
-Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks			151 103
-Dotations aux provisions pour risques divers	0	250 000	2 002 828
TOTAL	9 299 363	8 607 078	19 963 415

III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Publicité, publications	3 700 228	5 172 101	11 138 647
- Travaux facturés aux filiales	-2 266 180	-3 426 209	-7 067 038
- Relations publiques	699 160	694 800	1 067 120
- Services extérieurs	557 797	265 616	983 494
- Autres services extérieurs	4 139 452	3 595 434	8 474 217
- Charges diverses ordinaires	4 867 371	3 838 714	9 802 801
- Impôts et taxes	1 236 878	978 113	2 880 862
- Divers produits sur exercices antérieurs	1 005	-488 825	-14 520
- Autres charges liées à l'exploitation	2 387 000	6 241 969	5 379 199
- Reprises sur autres charges liées à l'exploitation	-1 954 000	-4 795 662	-5 295 662
TOTAL	13 368 711	12 076 051	27 349 120

III-22 - CHARGES FINANCIERES NETTES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Charges d'intérêts	430 621	287 445	680 715
- Pertes de changes	3 627 706	2 354 917	2 889 045
- Gains de changes	-1 040 476	-532 477	-1 389 253
TOTAL	3 017 851	2 109 885	2 180 507

III-23 - PRODUITS DES PLACEMENTS :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Revenus des titres de participations	61 179 118	59 353 803	59 644 467
- Revenus des titres de créances			175 582
- Intérêts des comptes courants	718 843	325 670	671 039
- Divers profits de placement sur exercice antérieurs	6	34	74 402
TOTAL	61 897 967	59 679 507	60 565 490

III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles		331 504	331 504
- Divers autres produits et profits de l'exercice	7 360	3 952	37 873
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	715 845	230 366	764 696
TOTAL	723 205	565 822	1 134 073

III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES :

	JUIN 2017	JUIN 2016	DECEMBRE 2016
- Autres charges diverses ordinaires	212 763	46 307	56 037
- Amendes et pénalités	47 075	929	40 575
TOTAL	259 838	47 236	96 612

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 30 JUIN 2017

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la Société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie, et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un déficit de 15 238 091 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat du semestre par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions et les dividendes encaissés.

Ces variations et ajustements se détaillent comme suite :

Libellés	30/06/2017	31/12/2016	Variations et réajustement
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 854 994		8 854 994
Casse de Bouteilles	444 369		444 369
Reprises de provisions	-11 800		-11 800
Variation des stocks de produits finis	26 536 413	21 164 060	-5 372 353
Variation des stocks de matières premières	14 547 680	14 307 383	-240 297
Variation des stocks de matières consommables	32 710 919	30 355 657	-2 055 262
Variation des stocks de marchandises	1 018 831	1 220 841	202 010
			-7 465 902
Variation des clients et comptes rattachés	95 753 124	78 298 187	-17 454 937
Variation des emballages consignés	-50 619 348	-47 646 578	2 972 770
			-14 482 167
Variation des autres actifs non courants	3 166 160	3 214 643	48 483
Variation et réajustement des autres actifs courants	17 590 279	7 735 316	-9 854 963
Variation et réajustement des placements et autres actifs financiers	3 728 538	3 755 683	27 145
			-9 779 335
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	34 421 998	46 520 328	-12 098 330
Variation et réajustement des autres passifs courants	42 149 050	57 265 039	-15 115 989
			-27 214 319
Plus value sur cession des immobilisations corporelles			
Moins value sur cession des immobilisations financières			
Encaissements dividendes	-61 179 118		-61 179 118
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			-110 833 278
RESULTAT DE LA PERIODE			95 595 187
VARIATION 1			-15 238 091

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **51 209 228** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 9 969 889 dinars.
- Encaissement des dividendes et autres distributions pour 61 179 118 dinars

VARIATION 2 : 51 209 228 dinars.

3 / La trésorerie liée aux activités de financement a dégagé un déficit de **86 701 961** dinars détaillé comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 85 488 944 dinars
- Autres distributions pour 1 213 017 dinars

VARIATION 3 : -86 701 961 dinars.

Avis des commissaires aux comptes
sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017

Messieurs les actionnaires
de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082 TUNIS

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) comprenant le bilan établi au 30 juin 2017, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires ci-jointes conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 18 août 2017

Les commissaires aux comptes

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

Sté Conseil & Audit membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Abdelaziz KRAMTI

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax- Tunisie

La société « SANIMED », publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT) et Mr Nizar BARKIA (KBH AUDIT & CONSEIL).

BILAN
arrêté au 30 juin 2017
(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	IV.1	202 478	146 783	202 478
Amortissements des immobilisations incorporelles	IV.2	(153 930)	(130 065)	(139 679)
		48 549	16 718	62 799
Immobilisations corporelles	IV.3	60 379 041	54 724 620	57 484 161
Amortissements des immobilisations corporelles	IV.4	(21 069 828)	(18 466 231)	(19 627 337)
		39 309 213	36 258 388	37 856 825
Immobilisations financières	IV.5	3 210 149	3 101 516	3 210 282
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	IV.6	(700 000)	(700 000)	(700 000)
		2 510 149	2 401 516	2 510 282
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>41 867 910</u>	<u>38 676 622</u>	<u>40 429 906</u>
Autres actifs non courants	IV.7	519 753	324 612	736 566
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>42 387 663</u>	<u>39 001 235</u>	<u>41 166 472</u>
Actifs courants				
Stocks	IV.8	18 146 215	14 155 440	17 068 230
Provisions pour dépréciation des stocks	IV.9	(55 833)	(55 833)	(55 833)
		18 090 382	14 099 607	17 012 397
Clients et comptes rattachés	IV.10	13 144 830	10 251 523	8 732 064
Provisions pour dépréciation des clients	IV.11	(1 528 891)	(1 528 891)	(1 528 891)
		11 615 939	8 722 631	7 203 173
Autres actifs courants	IV.12	5 319 061	3 257 757	4 590 140
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.13	3 462 920	2 902 099	2 797 837
<u>Total des actifs courants</u>		<u>38 488 301</u>	<u>28 982 095</u>	<u>31 603 547</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>80 875 965</u>	<u>67 983 329</u>	<u>72 770 019</u>

BILAN
arrêté au 30 juin 2017
(exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capitaux propres				
Capital social	IV.14	12 400 000	8 640 000	8 640 000
Réserves	IV.15	2 460 067	760 835	760 835
Résultats reportés	IV.16	0	4 257 121	4 257 121
Autres capitaux propres	IV.17	17 892 238	70 017	64 631
<u>Total des capitaux propres avant résultat</u>		<u>32 752 305</u>	<u>13 727 974</u>	<u>13 722 588</u>
Résultat de l'exercice		1 850 182	1 576 994	2 695 503
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>34 602 487</u>	<u>15 304 968</u>	<u>16 418 091</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.18	21 525 776	29 784 288	18 543 702
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>21 525 776</u>	<u>29 784 288</u>	<u>18 543 702</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.19	11 602 964	11 689 017	12 855 367
Autres passifs courants	IV.20	2 843 569	1 343 350	2 872 923
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.21	10 301 170	9 861 707	22 079 937
<u>Total des passifs courants</u>		<u>24 747 702</u>	<u>22 894 074</u>	<u>37 808 227</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>46 273 478</u>	<u>52 678 361</u>	<u>56 351 928</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>80 875 965</u>	<u>67 983 329</u>	<u>72 770 019</u>

Etat des flux de trésorerie
Arrêté au 30 juin 2017

Etat de résultat
Arrêté au 30 juin 2017
(exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Produits d'exploitation				
Revenus	V.1	19 330 117	16 578 984	32 350 462
Autres produits d'exploitation	V.2	135 279	41 497	111 909
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>19 465 396</u>	<u>16 620 480</u>	<u>32 462 371</u>
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours	V.3	(818 007)	(2 646 912)	(5 252 049)
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	8 545 661	8 442 188	16 406 710
Charges de personnel	V.5	4 759 806	4 350 591	8 577 903
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	1 673 555	1 536 099	2 803 820
Autres charges d'exploitation	V.7	1 580 029	1 638 720	3 637 994
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>15 741 044</u>	<u>13 320 686</u>	<u>26 174 378</u>
Résultat d'exploitation		3 724 352	3 299 795	6 287 993
Charges financières nettes	V.8	1 431 622	1 500 638	2 958 839
Produits des placements	V.9	57 684	22 732	47 868
Autres gains ordinaires	V.10	5 425	105 451	221 162
Autres pertes ordinaires	V.11	93 673	346	21 552
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 262 166	1 926 994	3 576 632
Impôt sur les bénéfices	V.12	411 984	350 000	700 407
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 850 182	1 576 994	2 876 225
Eléments Extraordinaires (Pertes)	V.13	0	0	180 722
Résultat net de l'exercice (dont 1 351 600 dinars au titre du dégrèvement physique prévu par l'article 7 du CII).		<u>1 850 182</u>	<u>1 576 994</u>	<u>2 695 503</u>

(exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 850 182	1 576 994	2 695 503
Ajustements pour :				
Amortissements et provisions		1 673 555	1 536 099	2 803 820
Variations des :				
Stocks		(1 077 985)	(5 390 641)	(8 303 431)
Créances		(4 824 001)	(2 241 552)	(568 060)
Autres actifs		(751 620)	(2 188 611)	(3 566 394)
Fournisseurs et autres dettes		(1 281 757)	3 663 328	6 359 251
Quote-part subvention d'investissement		(5 386)	(5 386)	(10 772)
Actualisation des placements		29 137	46 967	79 030
Cession d'immobilisations			(38 850)	(38 850)
Acquisitions des titres de placement	VI.10	(380)		(500 513)
Cessions des titres de placement	VI.11			104
Blocages de fonds et financements	VI.12	(11 064 735)	(7 511 277)	(15 701 580)
Déblocages de fonds et financements	VI.13	10 277 297	8 311 919	17 760 296
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(5 175 693)	(2 241 010)	1 008 403
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(2 894 880)	(4 127 049)	(7 451 241)
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.2	(4 138)	(61 006)	(178 771)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.3	4 271		9 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		(2 894 746)	(4 188 054)	(7 621 013)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement suite à la libération du capital		17 145 600	0	0
Distribution de dividendes		(806 000)	0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.4	13 777 644	6 000 000	6 000 000
Encaissements des billets de trésorerie	VI.5	0	3 000 000	34 000 000
Remboursements des billets de trésorerie	VI.6	(10 000 000)		(31 000 000)
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.7	0	1 373 819	1 557 830
Remboursements des emprunts bancaires	VI.8	(10 110 220)	(4 038 055)	(5 136 534)
Remboursements des emprunts leasing	VI.9	(285 527)	(199 460)	(473 321)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		9 721 496	6 136 304	4 947 974
Variation de trésorerie		1 651 056	(292 760)	(1 664 635)
Trésorerie au début de l'exercice		(2 589 342)	(924 707)	(924 707)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VI.14	(938 286)	(1 217 467)	(2 589 342)

Notes aux Etats Financiers

Les états financiers de la société « SANIMED » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017 totalisant au bilan 80 875 965 dinars et dégageant un résultat positif de 1 850 182 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I- Présentation de la société :

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 30 juin 2017 à 12 400 000 DT divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les Faits marquants de l'exercice :

La société a obtenu en janvier 2017 le visa du CMF pour l'introduction de ses actions sur le marché alternatif de la BVMT. Cette introduction a été réalisée par l'augmentation du capital en numéraire de 17 145 600 dinars dont une prime d'émission de 13 385 600 dinars. L'ouverture du capital au public est de 30,32%.

III- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables :

III.1- Unité Monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Concessions, marques et brevets	33%
* Logiciels	15%, 20% et 33%
* Constructions	5% et 10%
* AAI Constructions	5% et 10%

* Matériel et outillage industriel	10%
* Installations techniques, matériels et outillages ind	10%
* Installations techniques	5% et 10%
* Matériel de transport	20% et 33%
* Matériel de transport à statut juridique particulier	20% et 33%
* Autres matériels roulants	10%, 20%, 25% et 33%
* Mobilier et matériel de bureau	10% et 15%
* Matériel informatique	10%, 15% et 33%
* Equipement de climatisation	10%
* Autres immobilisations corporelles	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing.

III.3- Les Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La Comptabilisation Des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

III.6- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.7- La Comptabilisation Des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, produits et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date.

A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

IV- Notes Sur Le Bilan

Note IV.1 Immobilisations Incorporelles :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
* Logiciels	202 478	146 783	202 478
* Concessions, Marques Et Brevets	200 938	145 242	200 938
	1 540	1 540	1 540

Note IV.2 <u>Amortissement des Immobilisations Incorporelles :</u>	(153 930)	(130 065)	(139 679)
---------------------------------------------------------------------------	------------------	------------------	------------------

* Amortissements Logiciels	(152 389)	(128 614)	(138 139)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 451)	(1 540)

Note IV-3 <u>Immobilisations Corporelles :</u>	60 379 041	54 724 620	57 484 161
-------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

* Terrains	3 497 022	3 497 022	3 497 022
* Constructions	12 388 758	12 032 104	12 388 758
* Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	1 327 835	1 333 835
* Agencements & Aménagements	1 589 895	1 064 490	1 589 895
* Installations Techniques	2 858 773	2 431 786	2 858 773
* Matériel Industriel	27 478 126	23 885 056	27 424 796
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	279 599	257 264	279 599
* Outillages Industriels	1 995 099	1 633 808	1 832 270
* Matériel de Bureau	432 153	360 074	418 900
* Matériel de Transport	2 590 946	2 439 876	2 547 504
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	1 902 415	1 738 598	1 902 415
* Matériel Informatique	299 338	2 72 279	292 492
* Autres Immobilisations	256 122	245 092	255 922
* Equipements -Climatisation-	123 871	114 970	117 831
* Constructions en Cours	781 540	924 358	382 755
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	1 875 338	2 500 006	237 823
* Matrice en Cours	578 882	0	122 982
* Matériel de Transport en Cours	117 327		588

Note IV.4 <u>Amortissements des Immobilisations Corporelles :</u>	(21 069 828)	(18 466 231)	(19 627 337)
--------------------------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

* Amortissements Matériel de Transport	(2 039 618)	(1 881 526)	(1 957 619)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(873 324)	(506 802)	(686 960)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(67 525)	(43 294)	(54 977)
* Amortissements Matériel Informatique	(232 659)	(188 451)	(210 140)
* Amortissements Constructions	(3 276 910)	(2 666 286)	(2 967 206)
* Amortissements Constructions à statut juridique particulier	(68 878)	(1 842)	(35 532)
* Amortissements Matériel Industriel	(11 196 301)	(10 207 769)	(10 597 218)
* Amortissements Installations Techniques	(1 440 895)	(1 356 497)	(1 385 373)
* Amortissements Outillage Industriel	(441 503)	(388 541)	(411 827)
* Amortissements Agencements & Aménagements	(1 005 994)	(851 220)	(920 982)
* Amortissements Equipements - Climatisation	(87 426)	(81 969)	(84 641)
* Amortissements Matériel de Bureau	(175 164)	(142 165)	(157 871)
* Amortissements Autres Immobilisations	(163 631)	(149 868)	(156 988)

Note IV.5 Immobilisations Financières :	3 210 149	3 101 516	3 210 282
* Titres de Participation	2 655 550	2 664 550	2 655 550
* Dépôts et Cautionnements	1 570	2 045	5 841
* Avance / Consommation Electricité	124 187	105 176	120 049
* Avance / Consommation Gaz	276 342	267 226	276 342
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	150 000	60 020	150 000

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société « SANIMED » s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société « SANIMED » s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 12 du contrat d'affacturage conclu avec l' « UNIFACTOR » en date du 10 février 2014, le fond de garantie correspond aux prélèvements de 10% opérés sur les créances achetées. Ce fond constitue un gage en numéraire pouvant servir à tout moment à couvrir la position débitrice de SANIMED dans les livres de l'UNIFACTOR.

De ce fait, ce fond de garantie constitue une caution au nom de l' « UNIFACTOR » qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation :

Désignation	Au 31/12/2016	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 30/06/2017	Provision	VCN au 30/06/2017	% de détention
MOBILFLEX	610 000	0	0	610 000	0	610 000	30,50%
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOMA LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
Total	2 655 550	0	0	2 655 550	700 000	1 955 550	

Nous n'avons pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital des sociétés « SOMOSAN » et « MOBILFLEX » pour les raisons suivantes :

- « SOMOSAN » : Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation ainsi que l'obtention de l'engagement du gouvernorat de Gafsa pour la connexion du site de production au réseau du Gaz naturel.
- « MOBILFLEX » : L'évaluation du patrimoine de la société a dégagé une plus-value de l'ordre de 287 508 dinars.

Note IV.6 Provisions sur Immobilisations Financières : (700 000) (700 000) (700 000)

* Provisions sur Titres de Participation (700 000) (700 000) (700 000)

Note IV.7 Autres Actifs Non Courants : 519 753 324 612 736 566

* Charges à Répartir 1 287 038 778 083 1 287 038

* Résorptions Charges à Répartir (767 285) (453 470) (550 472)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2017 s'élève à 216 814 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2017	Montant capitalisé avant 2017	Taux de résorption	Montant de la résorption 2017
Optimisation formule Email Vc et Gf		13 319	33%	2 220
Assistance coulage cuvettes		36 399	33%	6 066
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	17 501
Foire 2016		279 961	50%	69 990
Foire d'introduction en Bourse		484 148	50%	121 037
Total	0	1 287 038		216 814

Note IV.8 Stock : 18 146 215 14 155 440 17 068 230

* Stock - Matières Premières et Consommables 5 237 403 4 817 145 4 909 000

* Stock - Moules 638 991 531 102 659 333

* Stock - Emballages 190 544 211 020 241 203

* Stock - Produits En Cours 750 562 621 730 711 034

* Stock - Produits Finis 11 048 902 7 754 591 10 270 423

* Stock - Marchandises 279 813 219 853 277 236

Note IV.9 Provisions sur Stocks : (55 833) (55 833) (55 833)

* Provisions sur Stock - Produits Finis (55 833) (55 833) (55 833)

Note IV.10 Clients et Comptes Rattachés : 13 144 830 10 251 523 8 732 064

* Clients Ordinaires 10 857 198 8 438 813 7 048 180

* Clients Effets à Recevoir 758 741 283 818 154 993

* Clients Douteux 1 528 891 1 528 891 1 528 891

Note IV.11 <u>Provisions pour Dépréciation des Clients :</u>	(1 528 891)	(1 528 891)	(1 528 891)
*Provisions pour Dépréciation des Clients et Comptes Rattachés	(1 528 891)	(1 528 891)	(1 528 891)
Note IV.12 <u>Autres Actifs Courants :</u>	5 319 061	3 257 757	4 590 140
* Prêts au Personnel	88 924	213 720	205 929
* Fournisseurs, Ristournes à Obtenir	189 204	0	124 204
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	280 627	480 446	536 001
* Débiteurs Divers	4 760 306	2 563 591	3 724 007
Note IV.13 <u>Liquidités et Equivalents de Liquidités :</u>	3 462 920	2 902 099	2 797 837
* Banques	496 557	669 703	75 896
* Caisse	44 072	95 861	11 227
* Blocage de Fonds	45 049	1 485	238 652
* MAC Actions SOMOCER	0	199 082	2
* Actions SICAV FIDELITY	11 572	10 874	11 283
* STB Finance (Titres STB)	69 173	80 213	67 223
* MAXULA BOURSE Actions SOMOCER	149 013	0	180 007
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000	90 000
* Intérêt Caurus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	21 207	15 807	18 507
* Intérêt Caurus Billet Trésorerie AB CORPORATION	95 000	55 000	75 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000	500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	500 000	0	500 000
* Chèques en Caisse	760 653	1 180 890	978 929
* Chèques à L'encaissement	643 809	0	24 050
* Effets à L'Encaissement	0	3 184	10 291
* Effets à L'Escompte	36 815	0	16 772

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA et STB FINANCE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués :

-à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.

-au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

<i>Désignation</i>	Au 31/12/2016	Acquisitions ou souscriptions	Cessions	Actualisation	Au 30/06/2017
* MAC Actions SOMOCER	2			-1	0
* SICAV FIDELITY	11 283	380		-91	11 572
* STB FINANCE (Titres STB)	67 223			1 949	69 173
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	180 007			-30 995	149 013
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000				90 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000				500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	500 000				500 000
	1 348 515	380	0	-29 137	1 319 758

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Total
FIDELITY SICAV	5	102,682	103,325	517
FIDELITY SICAV	50	104,808	103,325	5 166
FIDELITY SICAV	2	102,764	103,325	207
FIDELITY SICAV	51	104,401	103,325	5 270
FIDELITY SICAV	4	95,089	103,325	413
	112			11 572

*** Actions détenues par « STB FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Total
STB	17 250	5,8	4,010	69 173
	17 250			69 173

*** Actions détenues par « MAXULA BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Total
SOMOCER	119 210	2 ,025	1,250	149 013
	119 210			149 013

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « MAC actions SOMOCER », « STB FINANCE, Titres STB », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Note IV.14 <u>Capital Social:</u>	12 400 000	8 640 000	8 640 000
* Capital Social	12 400 000	8 640 000	8 640 000

Le capital social de notre société s'élève à 12 400 000 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

Note IV.15 <u>Réserves :</u>	2 460 067	760 835	760 835
* Réserve Légale	1 108 467	760 835	760 835
* Réserve d'investissement	1 351 600	0	0

Note IV. 16 <u>Résultats Reportés :</u>	0	4 257 121	4 257 121
* Résultats Reportés	0	4 257 121	4 257 121

Note IV. 17 <u>Autres Capitaux Propres :</u>	17 892 238	70 017	64 631
* Réserves facultatives	4 447 393	0	0
* Primes d'émission	13 385 600	0	0
* Subventions d'Investissement	59 245	70 017	64 631

La société a encaissé au cours des exercices 2013 deux subventions d'investissements pour un montant de 58 685 et 49 034 dinars. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieur	VCN au 31/12/2016	Dotations aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/06/2017
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	23 475	35 210	2 935	26 410	32 276
2 ^{ème} Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	19 613	29 421	2 452	22 065	26 970
Total			107 719	43 088	64 631	5 386	48 474	59 245

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2017 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Réserves légales	Réserve d'investissement	Réserves facultatives	Primes d'émission	Résultats reportés	Distribution de dividendes	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016	8 640 000	760 835	0	0	0	4 257 121	0	107 719	(43 088)	2 695 503	16 418 091
Augmentation du capital suite à l'introduction en Bourse	3 760 000				13 385 600						17 145 600
Affectation de résultat 2016		347 631	1 351 600	4 447 393	0	(4 257 121)	806 000	0		(2 695 503)	0
Résultat au 30/06/ 2017										1 850 182	1 850 182
Amortissements subventions									(5 386)		(5 386)
Solde au 30/06/2017	12 400 000	1 108 467	1 351 600	4 447 393	13 385 600	0	0	107 719	(48 474)	1 850 182	34 602 487

Note IV. 18 Emprunts :

	21 525 776	29 784 288	18 543 702
* Emprunt – BIAT	403 392	594 340	500 829
* Emprunt - BH	2 322 019	2 500 000	2 441 740
* Emprunt – STB	5 764 845	1 836 256	1 539 530
* Emprunt – BTK	2 796 463	3 477 135	3 142 156
* Emprunt – BFT	151 420	291 136	221 278
* Emprunt - BNA	1 561 458	1 811 458	1 686 458
* Emprunt - ATB	2 833 333	6 000 000	6 000 000
* Emprunt - BT	866 667	1 126 667	996 667
* Emprunt - UIB	3 000 000	0	0
* Crédit Billet de Trésorerie ATD SICAR	0	10 000 000	0
* Emprunt - ATL Leasing	310 109	366 836	396 909
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	13 971	21 405	17 772
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	230 318	350 680	301 416
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	1 184 136	1 408 375	1 298 946
* Emprunt - Recette des Finances	87 644	0	0

Emprunts	Solde au 31-12-2016			Mouvements de la période		Solde au 30-06-2017		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an
STB 400 MDT	85 714	0	85 714	0	28 571	57 143	0	57 143
STB 600 MDT	128 571	0	128 571	0	42 857	85 714	0	85 714
STB 2150 MDT	1 612 500	1 224 306	388 194	0	179 167	1 433 333	1 045 139	388 194
STB 143MDT	107 250	81 431	25 819	0	11 917	95 333	69 514	25 819
STB 189 MDT	141 750	107 625	34 125	0	15 750	126 000	91 875	34 125
STB 88 MDT	66 000	50 111	15 889	0	7 333	58 667	42 778	15 889
STB 48 MDT	36 000	27 333	8 667	0	4 000	32 000	23 333	8 667
STB 82 MDT	64 174	48 725	15 449	0	7 130	57 043	41 594	15 449
BH 1820 MDT	27 041	0	27 041	0	27 041	0	0	0
BH 2500 MDT	2 500 000	2 441 740	58 260	0	0	2 500 000	2 322 019	177 981
BIAT 950 MDT	15 174	0	15 174	0	15 174	0	0	0
BIAT 1100 MDT	699 388	500 829	198 558	0	105 048	594 340	403 392	190 948
BNA 1100 MDT	1 054 167	905 208	148 958	0	68 750	985 417	836 458	148 958
BT 800 MDT	786 667	613 333	173 333	0	80 000	706 667	533 333	173 333
BNA 400 MDT	387 500	337 500	50 000	0	25 000	362 500	312 500	50 000
BNA 300 MDT	300 000	262 500	37 500	0	18 750	281 250	243 750	37 500
BT 500 MDT	491 667	383 333	108 333	0	50 000	441 667	333 333	108 333
BNA 200 MDT	200 000	181 250	18 750	0	6 250	193 750	168 750	25 000
BTK 1200 MDT	450 030	233 372	216 658	0	99 996	350 034	133 376	216 658
BTK 1500 MDT	1 217 428	1 038 852	178 576	0	80 815	1 136 613	951 102	185 510
BTK 2700 MDT	2 191 370	1 869 933	321 437	0	145 466	2 045 903	1 711 984	333 919
ATB 3000 MDT	3 000 000	3 000 000	0	0	0	3 000 000	2 833 333	166 667
BFT 850 MDT	372 637	221 278	151 359	0	69 858	302 779	151 420	151 359
ATB3000 MDT (2)	3 000 000	3 000 000	0	0	3 000 000	0	0	0
UIB 3000 MDT	0	0	0	3 000 000	52 050	3 000 000	3 000 000	0
STB 4600 MDT	0	0	0	4 600 000	0	4 600 000	4 450 612	149 388
Total emprunts bancaires	18 935 027	16 528 659	2 406 368	7 600 000	4 140 924	22 446 153	19 699 597	2 746 555
ATD SICAR	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	0	0	0
Recette finances	0	0	0	177 644	18 000	159 644	87 644	72 000
Leasing	2 581 549	2 015 043	566 506	0	285 527	2 296 021	1 738 534	557 486
Total	31 516 576	28 543 702	2 972 874	7 777 644	14 444 451	24 901 817	21 525 776	3 376 042

* Tableau détaillé des emprunts leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 30/06/2017	Charges d'intérêts à payer	V. actualisés des paiements restants
2013	390 370	Matériel de transport	134 648	13 576	0	13 576	148	13 724
2013	397 050	Matériel de transport	31 037	3 142	0	3 142	35	3 177
2014	407 200	Matériel de transport	177 134	38 561	27 811	66 372	4 313	70 685
2014	434 540	Matériel et outillage	40 067	8 664	10 364	19 028	1 863	20 892
2014	413 520	Matériel et outillage	71 197	15 749	12 740	28 489	2 103	30 592
2014	428 550	Matériel et outillage	37 697	8 254	9 043	17 297	1 555	18 852
2014	484 580	Matériel de transport	37 219	9 846	0	9 846	341	10 187
2014	503 370	Matériel de transport	124 210	26 316	39 539	65 855	6 643	72 498
2014	446 830	Matériel et outillage	39 867	8 425	12 577	21 002	2 362	23 364
2014	446 820	Matériel et outillage	61 739	13 047	19 478	32 525	3 658	36 183
2014	446 140	Matériel de transport	47 197	9 945	14 743	24 689	2 599	27 288
2015	509 750	Matériel et outillage	30 000	6 093	12 409	18 502	2 828	21 329
2015	454 750	Matériel de transport	68 135	14 151	23 837	37 988	3 726	41 714
2015	506200008	Matériel et outillage	39 869	7 433	13 971	21 404	2 751	24 155
2015	517 920	Matériel de transport	43 699	8 873	17 891	26 764	3 231	29 995
2015	515 390	Matériel et outillage	26 260	5 334	10 938	16 273	2 605	18 878
2015	512 920	Matériel et outillage	44 845	9 186	17 615	26 801	3 776	30 577
2015	526 550	Matériel de transport	28 830	5 805	12 278	18 083	2 604	20 687
2015	529 360	Matériel et outillage	117 068	23 386	51 589	74 975	10 606	85 582
2015	478 850	Matériel et outillage	52 559	10 501	23 128	33 629	4 703	38 332
2015	504 610	Matériel de transport	80 063	15 286	43 256	58 543	7 928	66 471
2015	205 270	Matériel de transport	422 439	80 739	227 786	308 525	40 961	349 486
2016	567 600	Matériel et outillage	34 920	6 500	20 302	26 801	5 193	31 994
2016	478 830	Matériel de transport	52 900	9 975	30 211	40 186	6 478	46 664
2016	582 150	Matériel et outillage	46 000	8 415	28 736	37 151	7 075	44 226
2016	215 600	Construction	1 240 000	143 499	956 350	1 099 850	349 639	1 449 489
2016	537 800	Matériel de transport	37 345	10 403	24 913	35 316	4 200	39 516
2016	601 810	Matériel et outillage	56 000	18 357	23 502	41 859	4 170	46 030
2016	589 190	Matériel de transport	61 895	14 196	37 926	52 122	9 088	61 210
2016	606 040	Matériel et outillage	22 050	3 828	15 603	19 431	4 531	23 962
Total			3 306 889	557 486	1 738 534	2 296 021	501 714	2 797 735

Note IV. 19: <u>Fournisseurs et Comptes Rattachés :</u>	11 602 964	11 689 017	12 855 367
* Fournisseurs	7 904 606	6 911 016	8 573 159
* Fournisseurs Effets à Payer	3 698 358	4 778 001	4 282 208
* Fournisseurs Effets Impayés	0	0	0
Note IV. 20 : <u>Autres Passifs Courants :</u>	2 843 569	1 343 350	2 872 923
* Personnel, Rémunérations Dues	1 163 530	749 399	1 436 491
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	138 687	56 951	1 132
* Actionnaires dividendes à payer	806 000	0	0
* Charges à Payer	735 352	537 000	1 435 300
Note IV. 21 : <u>Concours Bancaires et autres Passifs financiers</u>	10 301 170	9 861 707	22 079 937

* Crédits de Financement Stocks	1 960 000	1 704 000	1 960 000
* Crédits de Financement Export	2 189 000	3 038 700	2 189 000
* MCNE STB	803 514	0	1 211 740
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	3 304 043	2 913 410	12 972 874
* Crédit Recette de Finances	72 000	0	0
* Intérêts Courus	186 511	219 765	189 858
* Découvert Mobilisé BTK	0	0	130 000
* Découvert Mobilisé STB	0	0	250 000
* Découvert Mobilisé BH	0	0	500 000
* Découvert Bancaire	1 478 916	1 983 031	2 676 465
* Déblocage de fonds	307 186	2 800	0
Note V.1 : <u>Revenus</u> :	19 330 117	16 578 984	32 350 462
* Chiffre d'Affaires Local	12 371 181	12 306 401	23 942 688
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	6 958 937	4 272 582	8 407 774
Note V. 2 : <u>Autres Produits d'Exploitation</u> :	135 279	41 497	111 909
* Produits des Autres Activités	129 893	36 111	101 138
* Quotes-parts des Subvention d'investissement	5 386	5 386	10 772
Note V.3 : <u>Variation des stocks des Produits Finis et des Encours</u> :	(818 007)	(2 646 912)	(5 252 049)
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	(818 007)	(2 646 912)	(5 252 049)
Note V. 4 : <u>Achats d'approvisionnements et MP Consommés</u>:	8 545 661	8 442 188	16 406 710
* Achats de Matières Premières	4 711 919	6 951 004	10 705 493
* Achats Autres Fournitures Consommables	1 734 869	2 307 777	4 735 247
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(259 979)	(2 743 729)	(3 051 382)
* Achats de Marchandises	310 206	42 995	227 309
* Achats non Stockés	2 048 646	1 884 141	3 790 044
Note V. 5 : <u>Charges de Personnel</u>	4 759 806	4 350 591	8 577 903
* Salaires et Autres Charges	3 984 240	3 688 154	7 249 071
* Charges Sociales Légales	775 566	662 437	1 328 832
Note V. 6 : <u>Dotations aux Amortissements et aux Provisions</u>	1 673 555	1 536 099	2 803 820
* Dotations aux Amortissements	1 673 555	1 536 099	2 803 820
* Dotations aux Provisions	0	0	0
Note V. 7 : <u>Autres Charges d'Exploitation</u> :	1 580 029	1 638 720	3 637 994
* Locations	121 136	88 591	178 644

* Entretien & Réparations	141 124	269 751	539 625
* Assurances	122 868	98 581	245 412
* Etudes, Recherches et Divers Services	135 970	165 475	285 893
* Publicités	28 557	37 455	232 829
* Dons	84 783	1 480	75 230
* Transports et Déplacements	277 187	366 270	884 768
* Réceptions	44 274	33 557	84 137
* Frais de Communication	45 546	34 357	87 923
* Commissions Bancaires	160 250	142 923	223 884
* Jetons de Présence	55 050	37 500	75 000
* Impôts et Taxes	144 092	116 781	251 481
* Charges Immobilisées	(11 335)	(22 000)	(46 342)
* Achats non Stockés	230 526	267 999	519 509

Note V. 8 : Charges Financières Nettes :

	1 431 622	1 500 638	2 958 839
* Intérêts des Emprunts	811 655	805 393	1 641 349
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	175 295	186 980	322 543
* Pertes Liées à des Participations	30 995	46 967	79 031
* Intérêts sur Financement Devises BTK	0	0	0
* Intérêts Financement Export	56 075	56 196	108 951
* Intérêts Financement Stock	48 879	51 457	99 704
* Intérêts MCNE	70 777	41 296	87 160
* Echelles d'Intérêts	108 221	42 373	169 198
* Intérêts Billet de Trésorerie	30 445	253 450	8 895
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	0	0	2 047
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	3 143	0	11 414
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	48 383	0	9 144
* Intérêts des Obligations Cautionnées	14 742	2 259	2 950
* Intérêts FACTORING	9 861	12 941	50 849
* Pertes de Change	635 559	552 269	568 274
* Intérêts de Retard Impayés	36 882	17 435	122 155
* Gain de Change	(649 290)	(314 928)	(324 826)
* Transfert de charge	0	(253 450)	0

Note V. 9 Produits des Placements :

	57 684	22 732	47 868
* Produits des billets de trésorerie	54 685	22 700	47 400
* Autres Produits	2 999	32	468

Note V. 10 Autres Gains Ordinaires :

	5 425	105 451	221 162
* Autres Gains	5 425	105 451	221 162

Note V. 11 Autres Pertes Ordinaires :

	93 673	346	21 552
--	---------------	------------	---------------

* Autres Pertes Ordinaires	93 673	346	21 552
Note V. 12 <u>Impôts sur les sociétés :</u>	411 984	350 000	700 407
* Impôts sur Les Sociétés	411 984	350 000	700 407
Note V. 13 <u>Éléments extraordinaires :</u>	0	0	180 722
* Contribution conjoncturelle 2016	0	0	180 722
Note VI.1 <u>Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp. et Incorp. :</u>	(2 894 880)	(4 127 049)	(7 451 241)
* Logiciels	0	0	(55 696)
* Constructions	0	0	(356 654)
* Constructions à statut juridique particulier	0	(1 327 835)	(1 333 835)
* Agencements & Aménagements	(53 330)	0	(525 405)
* Installations Techniques	0	(10 638)	(437 625)
* Matériel Industriel	0	(509 591)	(4 049 331)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(162 829)	(34 920)	(57 255)
* Outillages Industriels	(13 253)	(71 452)	(269 914)
* Matériel de Bureau	(43 443)	(32 002)	(90 828)
* Matériel de Transport	0	36 986	(70 641)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(6 845)	(98 899)	(262 717)
* Matériel Informatique	(201)	(35 825)	(56 038)
* Autres Immobilisations	(6 040)	(2 622)	(13 451)
* Equipements -Climatisation-	(398 784)	(5 809)	(8 670)
* Reclassement Constructions en Cours	(1 637 515)	(305 546)	236 057
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	(455 900)	(1 473 742)	788 441
* Matrices en Cours	(116 739)	0	(122 982)
* Matériel de Transport en Cours	0	0	(588)
* Charges à Répartir	0	(255 153)	(764 109)
Note VI.2 <u>Décassements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :</u>	(4 138)	(61 006)	(178 771)
* Dépôts et Cautionnements	0	(475)	(4 271)
* Avance / Consommation Electricité	(4 138)	(10 015)	(24 889)
* Avance / Consommation Gaz	0	(23 882)	(32 998)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	0	(26 633)	(116 614)
Note VI.3 <u>Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :</u>	4 271	0	9 000
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	0	0	9 000
* Dépôts et Cautionnements	4 271	0	0
	13 777 644	6 000 000	6 000 000
Note VI.4 <u>Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :</u>			
* Emprunt ATB	6 000 000	6 000 000	6 000 000
* Emprunt STB	4 600 000	0	0

* Emprunt UIB	3 000 000	0	0
* Emprunt Recette de Finances	177 644	0	0
Note VI. 5 Encaissements des billets de trésorerie :	0	3 000 000	34 000 000
* Encaissements des Billets de Trésorerie	0	3 000 000	34 000 000
Note VI. 6 Remboursements des billets de trésorerie :	(10 000 000)	0	(31 000 000)
* Remboursements des Billets de Trésorerie	(10 000 000)	0	(31 000 000)
Note VI. 7 Encaissements provenant des emprunts Leasing :	0	1 373 819	1 557 830
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	0	52 899	96 965
* Emprunt - ATL Leasing	0	80 921	220 866
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	0	1 239 999	1 239 999
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	0	0	0
Note VI. 8 Remboursements des emprunts bancaires :	(10 110 220)	(4 038 055)	(5 136 534)
* Emprunt - BIAT	(120 222)	(176 341)	(344 538)
* Emprunt - BH	(27 041)	(153 919)	(313 050)
* Emprunt - STB	(296 726)	(296 726)	(593 451)
* Emprunt - BTK	(326 277)	(258 789)	(576 148)
* Emprunt - BFT	(69 858)	(81 482)	(151 340)
* Emprunt ATB	(9 000 000)	(3 000 000)	(3 000 000)
* Emprunt BT	(130 000)	0	(21 667)
* Emprunt BNA	(118 750)	0	(58 333)
* Emprunt Recette de Finances	(18 000)	(164 142)	(164 142)
* Intérêts Caurus	(3 347)	93 343	86 136
Note VI. 9 Remboursements des emprunts Leasing :	(285 527)	(199 460)	(473 321)
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(92 457)	(88 173)	(185 067)
* Emprunt - ATL Leasing	(85 088)	(63 386)	(137 802)
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	(104 508)	(44 724)	(143 954)
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	(3 474)	(3 176)	(6 498)
Note VI. 10 Acquisitions des titres de placements :	(380)	0	(500 513)
* MAC Actions FIDELITY	(380)	0	(513)
* Billet de trésorerie SOMOCER	0	0	(500 000)
Note VI. 11 Cessions des titres de placements :	0	0	104
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	0	0	104
Note VI. 12 Blocages de Fonds et Financements :	(11 064 735)	(7 511 277)	(15 701 580)
* Blocage de Fonds	(408 188)	(6 532 200)	(1 987 140)
* Crédits de Gestion	(10 656 546)	(979 077)	(13 714 440)
Note VI. 13 Débloquages de Fonds et Financements :	10 277 297	8 311 919	17 760 296
* Blocage de Fonds	908 977	982 019	1 750 116
* Crédits de Gestion	9 368 320	7 329 900	16 010 180
Note VI. 14 Trésorerie à la clôture de l'exercice :	(938 286)	(1 217 467)	(2 589 342)
* Banques	(982 359)	(1 313 329)	(2 600 569)
* Caisse	44 072	95 861	11 227

VII - Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours du premier semestre de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
* Société SANITEC	356 071	316 834	320 540
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	317 744	235 220	1 023 883
* Société ABC	83 808	11 541	84 655
* Société SOMOCER	16 952	0	25 006
	774 576	563 595	1 454 084

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours du premier semestre de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
* Société SANITEC	865 234	289 991	855 805
* Société SANIMEUBLE	704 929	465 177	1 604 259
* Société SOMOCER	818	0	0
* Société SOMOSAN	0	0	28 113
* Société ABC	0	3 411	3 411
* Société SOTEMAIL	0	0	2 403
	1 570 981	758 579	2 493 991

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs et créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	111 207	0
AB-CORPORATION	4 237 329	0
SOMOSAN	500 000	0
SOMOCER	500 000	0
SANIMEUBLE	30 000	0
TOTAL	5 378 536	0

VIII - Engagements Hors Bilan

I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Entreprises	Observation
			Liées	
1- Engagements donnés				
a) Garanties personnelles				
-cautionnement	403 029	403 029		Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval				
-Autres garanties	150 000	150 000		Fond de garantie au profit de UNIFACTOR
b) Garanties réelles				

- Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	5 750 000	5 750 000	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	1 820 452	1 820 452	0	BH: contrat de crédit à L.T : hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains lobjet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	3 200 000	3 200 000	0	BH: contrat de crédit de gestion:hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530et les T.F 134304 et 135029.
	2 700 000	2 700 000	0	STB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 24169,29204, , 26255 et TF 134304,134305et 135029.
	1 000 000	1 000 000	0	STB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang sur le TF 134305
	3 820 000	3 820 000	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	1 266 000	1 266 000	0	BFT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134304
	850 000	850 000	0	BFT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204 et TF 134304 et 134305
	5 400 000	5 400 000	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204.
	1 950 000	1 950 000	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 29204
	1 040 000	1 040 000	0	BNA: contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029

	2 000 000	2 000 000	0	BNA: contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
	1 665 000	1 665 000	0	ATB: contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204
	3 000 000	3 000 000	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304
	3 000 000	3 000 000		ATB: contrat de crédit à M.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF : 26255
	1 300 000	1 300 000	0	BT: contrat moyen terme : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304
	1 400 000	1 400 000	0	BT: contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et TF 134304
	3 000 000	3 000 000		UIB CREDIT MOYEN TERME : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169
	6 000 000	6 000 000		STB CREDIT MOYEN TERME: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255 et TF 134304,134305 et 135029.
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	BIAT: contrat de crédit à L.T : nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	5 750 000	5 750 000	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 520 452	7 520 452	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur FC
	7 520 000	7 520 000	0	STB: contrats de crédit à L.T et un crédit de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel à acquérir à hauteur de 2 700 000
	2 116 000	2 116 000	0	BFT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 850 000
	7 350 000	7 350 000	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000

	3 040 000	3 040 000	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 665 000	4 665 000	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	6 000 000	6 000 000	0	STB: crédit à moyen tème :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et materiel.
	3 000 000	3 000 000	0	UIB: crédit à moyen tème :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rand au materiel à aquerir.
	2 700 000	2 700 000	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
c) effet escomptés et non échus	5 460 142	5 149 566	310 576	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Unifactor	306 836	306 836		
d) créances à l'exportation mobilisées	0			
e) Abandon de créances	0			
Total	111 792 911	111 482 335	310 576	
2- Engagements reçus				
a) Garanties personnelles				
-cautionnement	0			
-Aval	0			
-Autres garanties	0			
b) Garanties réelles				
- Hypothèques	0			
- nantissements	1 100 000		1 100 000	Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB COORPORATION dans le capital de la société SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	0			
d) créances à l'exportation mobilisées	0			
e) Abandon de créances	0			
Total	1 100 000		1 100 000	
3- Engagements réciproque				
* emprunt obtenu non encore encaissé	0			
* Crédit consenti non encore versé	0			
*opération de portage	0			
*crédit documentaire	0			
*commande	0			

d'immobilisation				
*commande de longue durée	0			
*contact avec le personnel	0			
Total	0			

II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	
* Emprunt d'investissement	34 720 452	39 357 763	
* Emprunt courant de gestion	20 091 000		
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	

VIII.5. Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	390370	134 648	148
ATL	397050	31 037	35
ATTIJARI Leasing	407200	177 134	4 313
ATTIJARI Leasing	434540	40 067	1 863
ATL	413520	71 197	2 103
ATL	428550	37 697	1 555
ATL	484580	37 219	341
ATTIJARI Leasing	446820	61 739	3 658
ATTIJARI Leasing	446830	39 867	2 362
ATL	503370	124 210	6 643
ATTIJARI Leasing	446140	47 197	2 599
IJARA	1506200008	39 869	2 751
ATL	526550	28 830	2 605
ATL	529360	117 068	10 606
ATL	509750	30 000	2 828
ATTIJARI Leasing	454750	68 135	3 726
ATL	517920	43 699	3 231
ATL	515390	26 260	2 605
ATL	512920	44 845	3 776
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	4 703
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	7 928
EL WIFAK	205270	422 439	40 961
ATL	567600	34 920	5 193

ATTIJARI Leasing	478830	52 900	6 478
ATL	582150	46 000	7 075
EL WIFAK	215600	1 240 000	349 639
ATTIJARI Leasing	537800	37 345	4 200
ATL	601810	56 000	4 170
ATL	589190	61 895	9 088
ATL	606040	22 050	4 531
Total		3 306 889	501 714

VIII.6. Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	1 100 000	69 439
STB	2 700 000	284 022
STB	1 000 000	2 680
BFT	850 000	21 275
BTK	1 200 000	16 814
BTK	2 700 000	447 874
BTK	1 500 000	248 819
BNA	2 000 000	575 878
ATB	3 000 000	1 864 609
BT	1 300 000	194 009
BH	2 500 000	865 825
UIB	3 000 000	833 715
STB	4 600 000	2 118 118
Total	27 450 000	7 543 077

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

La classification des produits et des charges du premier semestre de l'exercice 2017 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit :

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats consommés	8 545 661	6 751 072	1 452 762	85 457	256 370

Autres charges d'exploitation	1 580 029	1 248 223	268 605	15 800	47 401
Frais de personnel	4 759 806	3 760 247	809 167	47 598	142 794
Impôts et taxes	411 984	325 467	70 037	4 120	12 360
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	1 536 099	1 673 555	1 322 109	284 504	167 336
Charges financières	1 431 622	1 130 981	243 376	14 316	42 949
TOTAL	18 402 657	14 538 099	3 128 452	184 027	552 080

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat N° 390370 : PREMIUM LANDER

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	13 576	148	13 724
Total	13 576	148	13 724

Contrat N° 397050 : CAMIONNETTE MITSUBISHI L200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	3 142	35	3 177
Total	3 142	35	3 177

Contrat N° 407200 : BMW

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	18 824	2 215	21 040
2018	40 429	2 074	42 503
2019	7 118	24	7 142
Total	66 372	4 313	70 685

Contrat N° 434540 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 229	785	5 014
2018	9 086	942	10 028
2019	5 713	137	5 850
Total	19 028	1 864	20 892

Contrat N° 413520 : CHARIOTS ELEVATEURS 2 CLARKS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	7 704	1 036	8 740
2018	16 446	1 035	17 481
2019	4 339	31	4 370
Total	28 489	2 103	30 591

Contrat N° 428550 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 033	680	4 713
2018	8 639	786	9 425
2019	4 625	88,418	4 713
Total	17 297	1 555	18 852

Contrat N° 484580 : PEUGEOT 301

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	5 262	278	5 540
2018	4 584	63	4 647
Total	9 845	341	10 186

Contrat N° 446820 : COMPRESSEUR A VIS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	6 366	1 387	7 753
2018	13 693	1 814	15 507
2019	12 466	457	12 923
Total	32 525	3 658	36 183

Contrat N° 446830 : CHARIOT ELVEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 111	896	5 007
2018	8 842	1 171	10 013
2019	8 050	295	8 345
Total	21 002	2 362	23 364

Contrat N° 503370 : PASSAT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	12 822	2 516	15 339
2018	27 694	3 296	30 990
2019	25 338	831	26 169
Total	65 855	6 643	72 498

Contrat N° 446140: SEMI REMORQUE BENNE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 860	987	5 847
2018	10 406	1 288	11 694
2019	9 423	323	9 746
Total	24 689	2 599	27 288

Contrat IJARA LD 1506200008 CHARIOT ELEVATEUR DIESEL TRIPLEX :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	3 633	896	4 529
2018	7 774	1 284	9 058
2019	8 503	555	9 058
2020	1 493	17	1 510
Total	21 404	2 751	24 155

Contrat N° 526550 VOLKSWAGEN CADDY :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	2 830	821	3 651
2018	6 103	1 198	7 301
2019	6 747	554	7 301
2020	2 404	30	2 434
Total	18 083	2 604	20 687

Contrat N° 529360 CHARGEUSE PELLETEUSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	11 414	3 258	14 671
2018	24 533	4 810	29 342
2019	26 996	2 346	29 342
2020	12 034	193	12 226
Total	74 975	10 606	85 582

Contrat N° 509750 UNITE D'OSMOSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	2 963	915	3 878
2018	6 436	1 320	7 756
2019	7 181	575	7 756
2020	1 921	18	1 939
Total	18 502	2 828	21 329

Contrat N° 454750 PASSAT 1.4 TSI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	6 912	1 326	8 238
2018	14 820	1 808	16 628
2019	16 256	591,366	16 847
Total	37 988	3 726	41 713

Contrat N° 517920 POLO SEDAN 1.6 TDI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 323	1 048	5 371
2018	9 339	1 508	10 847
2019	10 346	655	11 001
2020	2 756	20	2 776
Total	26 764	3 231	29 995

Contrat N° 515390 RAMPE DE CHARGEMENT 7 TONNES :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	2 591	841	3 432
2018	5 649	1 216	6 865
2019	6 334	531	6 865
2020	1 700	16	1 716
Total	16 273	2 605	18 878

Contrat N° 512920 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 473	1 260	5 733
2018	9 679	1 787	11 466
2019	10 746	720	11 466
2020	1 903	8	1 911
Total	26 801	3 776	30 577

Contrat N° 478850 COMPRESSEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	5 126	1 445	6 571
2018	11 010	2 133	13 143
2019	12 102	1 040	13 142
2020	5 391	85	5 476
Total	33 629	4 703	38 332

Contrat N° 504610 AUDI A3 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	7 469	2 091	9 560
2018	16 001	3 281	19 282
2019	17 532	1 983	19 515
2020	17 541	573	18 114
Total	58 543	7 928	66 471

Contrat N° 205270 PORCHE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	39 465	10 812	50 277
2018	84 441	16 954	101 395
2019	92 362	10 241	102 603
2020	92 257	2 954	95 211
Total	308 525	40 961	349 486

Contrat N° 567600 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	3 165	1 299	4 464
2018	6 848	2 080	8 928
2019	7 603	1 326	8 929
2020	8 441	488	8 929
2021	744	0	744
Total	26 801	5 193	31 994

Contrat N° 478830 TRACTEUR LAMBHOR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 878	1 633	6 511
2018	10 422	2 600	13 022
2019	11 378	1 644	13 022
2020	12 422	601	13 022
2021	1 085	0	1 085
Total	40 186	6 478	46 664

Contrat N° 582150 BALAYEUSE INDUSTRIEL:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	4 107	1 662	5 769
2018	8 829	2 708	11 537
2019	9 718	1 819	11 537
2020	10 697	840	11 537
2021	3 800	46	3 846
Total	37 151	7 075	44 226

Contrat N° 215600 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	69 964	52 528	122 492
2018	150 825	94 159	244 984
2019	166 619	78 365	244 984
2020	184 067	60 918	244 985
2021	203 340	41 644	244 984
2022	224 632	20 352	244 984
2023	100 403	1 673	102 076
Total	1 099 850	349 639	1 449 489

Contrat N° 537800 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	5 085	1 225	6 310
2018	10 880	1 849	12 729
2019	11 900	984	12 884
2020	7 451	142	7 593
Total	35 316	4 200	39 516

Contrat N° 601810 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	8 982	1 640	10 622
2018	19 161	2 084	21 244
2019	13 717	446	14 163
Total	41 859	4 170	46 030

Contrat N° 589190 TRACTEUR IVECO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	6 913	2 504	9 417
2018	14 958	3 876	18 834
2019	16 606	2 228	18 834
2020	13 645	480	14 125
Total	52 122	9 088	61 210

Contrat N° 606040 COMPRESSEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2 ^{ème} semestre 2017	1 864	955	2 819
2018	4 033	1 605	5 638
2019	4 478	1 160	5 638
2020	4 971	667	5 638
2021	4 085	144	4 228
Total	19 431	4 531	23 961

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30/06/2017

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute				Amortissements				Valeur comptable nette 30-06-2017
	<u>31/12/2016</u>	<u>Acquisitions 2017</u>	<u>Cessions 2017</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>Dotations 2017</u>	<u>Cessions 2017</u>	<u>30/06/2017</u>	
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<u>202 478</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>202 478</u>	<u>139 679</u>	<u>14 250</u>	<u>0</u>	<u>153 930</u>	<u>48 549</u>
Logiciels	200 938			145 242	138 139	14 250		152 389	48 549
Marques et brevets	1 540			1 540	1 540			1 540	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>56 740 013</u>	<u>285 941</u>	<u>0</u>	<u>57 025 953</u>	<u>19 627 337</u>	<u>1 442 492</u>	<u>0</u>	<u>21 069 828</u>	<u>35 956 125</u>
Terrains	3 497 022			3 497 022					3 497 022
Constructions	12 388 758			12 388 758	2 967 206	309 704		3 276 910	9 111 848
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835			1 333 835	35 532	33 346		68 878	1 264 957
Agencements et aménagements	1 589 895			1 589 895	920 982	85 012		1 005 994	583 901
Installations techniques	2 858 773			2 858 773	1 385 374	55 522		1 440 896	1 417 878
Matériel industriel	27 424 797	53 330		27 478 126	10 597 218	599 083		11 196 300	16 281 826
Matériel industriels à statut juridique particulier	279 599			279 599	54 977	12 549		67 525	212 073
Outillage industriels	1 832 269	162 829		1 995 099	411 827	29 675		441 503	1 553 596
Matériel de bureaux	418 899	13 253		432 153	157 871	17 293		175 164	256 989
Matériel de transport	2 547 504	43 443		2 590 946	1 957 619	81 999		2 039 618	551 328
Matériel de transport à SJP	1 902 415			1 902 415	686 960	186 363		873 324	1 029 092
Matériel informatiques	292 492	6 845		299 337	210 140	22 518		232 659	66 679
Autres immobilisations	255 922	201		256 122	156 988	6 643		163 631	92 491
Equipements de climatisation	117 832	6 040		123 872	84 641	2 785		87 426	36 445
<i>Immobilisation en cours</i>	<u>744 149</u>	<u>2 608 939</u>	<u>0</u>	<u>3 353 087</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 353 087</u>
<i>Charges à répartir</i>	<u>1 287 038</u>			<u>1 287 038</u>	<u>550 472</u>	<u>216 813</u>		<u>767 285</u>	<u>519 753</u>
Total	<u>58 973 678</u>	<u>2 894 879</u>	<u>0</u>	<u>61 868 557</u>	<u>20 317 488</u>	<u>1 673 555</u>	<u>0</u>	<u>21 991 042</u>	<u>39 877 515</u>

*Schéma des soldes intermédiaires de gestion
(exprimé en dinars)*

PRODUITS	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	CHARGES	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	SOLDE	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Revenus	19 330 117	16 578 984	32 350 462								
Autres produits d'exploitation	135 279	41 497	111 909	Déstockage de production	-818 007	-2 646 912	-5 252 049				
Total	19 465 396	16 620 480	32 462 371	Total	-818 007	-2 646 912	-5 252 049	Production	20 283 403	19 267 392	37 714 420
Production	20 283 403	19 267 392	37 714 420	Achats consommés	8 545 661	8 442 188	16 406 710	Marge sur coût matière	11 737 742	10 825 205	21 307 710
Marge sur coût matière	11 737 742	10 825 205	21 307 710	Autres charges externes	1 435 937	1 521 939	3 386 512				
Total	11 737 742	10 825 205	21 307 710	Total	1 435 937	1 521 939	3 386 512	Valeur Ajoutée Brute	10 301 806	9 303 266	17 921 197
Valeur Ajoutée Brute	10 301 806	9 303 266	17 921 197	Impôts et taxes	144 092	116 781	251 481				
				Charge de personnel	4 759 806	4 350 591	8 577 903				
Total	10 301 806	9 303 266	17 921 197	Total	4 903 898	4 467 372	8 829 384	Excédent brut d'exploitation	5 397 907	4 835 894	9 091 813
Excédent brut d'exploitation	5 397 907	4 835 894	9 091 813	Insuffisance brute d'exploitation							
Produits financiers	57 684	22 732	47 868	Charges financières	1 431 622	1 500 638	2 958 839				
Autres produits ordinaires	5 425	105 451	221 162	Autres charges ordinaires	93 673	346	21 552				
				Dotations aux amortissements et aux provisions	1 673 555	1 536 099	2 803 820				
				Impôt sur le résultat ordinaire	411 984	350 000	700 407				
Total	5 461 016	4 964 077	9 360 843	Total	3 610 834	3 387 083	6 484 618	Résultat des activités ordinaires	1 850 182	1 576 994	2 876 225
Résultat des activités ordinaires	1 850 182	1 576 994	2 876 225								
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires	0	0	180 722				
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables							
Total	1 850 182	1 576 994	2 876 225	Total	0	0	180 722	Résultat net après modifications comptables	1 850 182	1 576 994	2 695 503

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2017

Messieurs, les actionnaires,

- 01** En exécution du mandat de co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2017.
- 02** Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « SANIMED », comprenant le bilan au 30 juin 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 03** La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 04** Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit
- 05** La société a capitalisé au titre de l'année 2017 un montant global de 945 092 dinars correspondant à la confection des chariots pour un montant de 97 523 dinars, des productions de plateaux, de moules et de matrices pour un montant de 581 348 dinars et la mise à niveau des fours SITI TETE pour un montant de 266 221 dinars.
- 06** La société « SANIMED » détient une participation de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu

des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 11 août 2017, juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- 07** Dans la lettre d'affirmation datée du 11 août 2017, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « SANIMEUBLE » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « SANIMEUBLE » à savoir les équipements industriels.
- 08** Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes (5) (6) et (7), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fait à Sfax le 18 août 2017

Les commissaires aux comptes

CRG AUDIT
Chiraz DRIRA

KBH AUDIT & CONSEIL
Nizar BARKIA

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE ADWYA S.A

Siège social : Route de la Marsa Km 14 Sidi Daoud - TUNIS.

La Société ADWYA S.A, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, M. Mourad Guellety (Société Mourad Guellaty et Associés).

BILAN

(montants exprimés en dinar tunisien)

Exercice clos au

<i>A C T I F S</i>	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	4	2 853 600	2 597 501	2 745 182
Moins : amortissements		(2 181 240)	(2 047 802)	(2 129 257)
		672 360	549 699	615 925
Immobilisations corporelles	4	65 832 434	59 126 752	64 027 951
Moins : amortissements & provisions		(35 872 255)	(32 524 972)	(34 376 015)
		29 960 179	26 601 780	29 651 936
Immobilisations financières	5	162 783	160 633	161 003
Moins : provisions		-	-	-
		162 783	160 633	161 003
Total des actifs immobilisés		30 795 322	27 312 112	30 428 864
Autres actifs non courants	6	393 733	732 951	557 759
Total des actifs non courants		31 189 055	28 045 063	30 986 623
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	7	27 476 600	26 099 891	29 050 279
Moins : provisions		(1 081 487)	(1 111 214)	(991 248)
		26 395 113	24 988 677	28 059 031
Clients et comptes rattachés	8	13 739 034	18 591 359	18 995 520
Moins : provisions		(531 437)	(531 437)	(531 437)
		13 207 597	18 059 922	18 464 083
Autres actifs courants	9	5 668 193	5 124 312	5 350 198
Moins : provisions		-	-	-
		5 668 193	5 124 312	5 350 198
Placements et autres actifs financiers	10	2 437 150	2 268 739	2 331 860
Liquidités et équivalents de liquidités	11	110 682	771 395	544 080
Total des actifs courants		47 818 735	51 213 045	54 749 253
Total des actifs		79 007 790	79 258 108	85 735 875

BILAN

(montants exprimés en dinar tunisien)

Exercice clos au

Notes 30/06/2017 30/06/2016 31/12/2016

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES

Capital social	12	19 305 000	19 305 000	19 305 000
Réserves	13	14 563 856	11 829 451	11 829 451
Subvention d'investissement	14	281 618	348 532	314 304

Total capitaux propres avant résultat de l'exercice

34 150 474 31 482 983 31 448 755

Résultat net de l'exercice		2 792 885	592 547	2 734 405
----------------------------	--	-----------	---------	-----------

Total des capitaux propres avant affectation

36 943 359 32 075 530 34 183 160

PASSIFS

Passifs non courants

Emprunts	15	6 237 539	8 492 246	7 439 470
Provisions	16	1 232 006	926 801	974 183

Total des passifs non courants

7 469 545 9 419 047 8 413 653

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	17	19 254 810	24 755 106	34 588 276
Autres passifs courants	18	5 262 453	8 889 750	4 708 725
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	10 077 623	4 118 674	3 842 061

Total des passifs courants

34 594 886 37 763 530 43 139 062

Total des passifs

42 064 431 47 182 577 51 552 715

Total des capitaux propres et des passifs

79 007 790 79 258 108 85 735 875

Etat de Résultat

(montants exprimés en dinar tunisien)

	Notes	Période allant du 01 janvier au		
		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION :				
Ventes des Produits Finis		44 547 972	40 429 802	83 795 184
Etudes et prestations de services		404 551	401 295	851 593
Total des Revenus	20	44 952 523	40 831 097	84 646 777
Production stockée (ou déstockage)		3 148 876	(502 970)	(198 502)
Production de l'exercice		48 101 399	40 328 127	84 448 275
Autres produits d'exploitation		705 947	558 750	1 428 612
Total des produits d'exploitation	20	48 807 346	40 886 877	85 876 887
 CHARGES D'EXPLOITATION :				
Achats des MP/AC consommés	21	(27 597 965)	(23 457 801)	(48 920 639)
Achats d'approvisionnements consommés	22	(1 597 798)	(1 692 649)	(3 278 411)
Charges de personnel	23	(6 840 716)	(6 189 090)	(12 343 626)
Dotations aux amortissements et provisions	24	(2 775 810)	(2 133 860)	(5 107 669)
Autres charges d'exploitation	25	(4 651 719)	(4 349 030)	(9 904 655)
Total des charges d'exploitation		(43 464 008)	(37 822 430)	(79 555 000)
*** Résultat d'exploitation ***		5 343 338	3 064 447	6 321 887
 Charges financières nettes	26	(1 802 114)	(2 442 734)	(2 974 324)
Produits des placements et autre produits financiers	27	107 806	153 958	219 235
Autres gains ordinaires	28	8 074	27 519	57 306
Autres pertes ordinaires	29	(25 780)	(13 126)	(38 588)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 631 324	790 063	3 585 516
 Impôt sur les bénéfices		(838 439)	(197 516)	(687 942)
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 792 885	592 547	2 897 574
 Gains extraordinaires		-	-	-
Pertes extraordinaires		-	-	(163 169)
*** Résultat net de l'exercice ***		2 792 885	592 547	2 734 405
Résultat par action	30	0,145	0,031	0,141

Etat de flux de trésorerie

(montants exprimés en dinar tunisien)

Période allant du 01 janvier au

DÉSIGNATIONS	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers	53 410 178	46 475 970	91 814 665
Encaissements reçus de la restitution crédit de TVA	-	-	-
Encaissements provenant de la cession de Val. Mobilières	-	-	-
Encaissements reçus liés aux produits de placements	77 769	80 034	80 034
Décaissements affectés aux placements courants	-	-	-
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(54 356 685)	(41 796 276)	(77 463 850)
Intérêts payés	(806 351)	(638 641)	(1 004 520)
Impôts et taxes payés	(1 303 476)	(1 530 045)	(3 335 256)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(2 978 565)	2 591 042	10 091 073
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corporelles	(1 815 957)	(2 523 591)	(4 654 571)
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Incorporelles	-	-	(6 608)
Encaiss. provenant de la cession d'immo. Corp & incorporelles	-	21 500	36 000
Dépôts, Cautionnements et placements à LT	(1 780)	-	(370)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 817 737)	(2 502 091)	(4 625 548)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(19 529)	(37 918)	(4 140 003)
Encaissements provenant des emprunts à LT	-	-	-
Encaissements provenant des emprunts à CT	9 071 302	2 800 000	5 600 000
Décaissement provenant des placements	-	-	-
Encaissements provenant des subventions	-	622 412	622 412
Remboursement d'emprunts à LT	(1 208 020)	(959 657)	(2 325 922)
Remboursement d'emprunts à CT	(4 226 642)	(2 800 000)	(5 600 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	3 617 111	(375 163)	(5 843 513)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-
Variation de trésorerie	(1 179 191)	(286 212)	(377 988)
Trésorerie au début de l'exercice	539 647	917 634	917 634
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(639 544)	631 423	539 647

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

(montants exprimés en dinar tunisien)

Produits		Charges		Soldes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Ventes produits finis et échantillons	44 547 972	Stockage de production	3 148 876				
Façonnage & Presta° de services	404 551						
Autres produits d'exploitation	50 772						
Total	45 003 295	Total	3 148 876	Production	48 152 171	40 681 000	84 835 375
Production	48 152 171	Achats consommés	(29 195 763)	Marge sur coût matières	18 956 408	15 530 550	32 636 325
Marge sur coût matière	18 956 408	Autres charges externes	(4 376 120)	Valeur Ajoutée Brute	14 580 288	11 445 648	23 437 856
Valeur Ajoutée Brute	14 580 288	Impôts et taxes	(275 599)				
		Charges de personnel	(6 840 716)	Excédent Brut d'Exploitation	7 463 973	4 992 431	10 388 045
		Total	(7 116 315)				
Excédent brut d'exploitation	7 463 973	Autres pertes ordinaires	(25 780)				
Autres gains ordinaires	8 074	Charges financières	(1 802 114)				
Produits financiers	107 806	Dotations aux amortis. & provisions	(2 775 810)	Résultat des activités ordinaires	2 792 885	592 547	2 897 574
		Reprises sur provisions et amortis	655 175				
		Impôt sur le résultat ordinaire	(838 439)				
Total	7 579 853	Total	(4 786 968)				
Résultat des activités ordinaires	2 792 885	Pertes extraordinaires	-		-	-	-
Gains extraordinaires	-	Effets négatifs des modifications	-		-	-	-
Effets positif des modifications comptables	-	comptables					
Total	2 792 885	Total	-	Résultat net	2 792 885	592 547	2 734 405

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 30 Juin 2017

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Capital Social	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves spéciales d'investissements	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2016	19 305 000	1 716 000	10 113 451	-	2 734 405	314 304	34 183 160
Affectation en réserves	-	136 720	1 310 685	-	(1 447 405)	-	-
Dividendes distribuées	-	-	-	-	-	-	-
Réserves spéciales d'investissements	-	-	-	1 287 000	(1 287 000)	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement							-
Résorption des subventions d'investissement						(32 686)	(32 686)
Résultat au 30 Juin 2017	-	-	-		2 792 885	-	2 792 885
Situation en fin de période	19 305 000	1 852 720	11 424 136	1 287 000	2 792 885	281 618	36 943 359

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2017
(Exprimés en dinar tunisien)

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Dénomination sociale : | Société ADWYA |
| - Forme juridique : | Société anonyme |
| - Siège social : | Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070 |
| - Activité : | La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits paras pharmaceutiques. |
| - Date de création : | Le 10 juin 1983 |
| - Capital social : | 19 305 000 dinars (19 305 000 actions de 1 DT chacune) |
| - Registre / commerce : | B164701996 |
| - Code en douane : | 125404A |
| - Matricule fiscal : | 0014346Y/A/M/000 |
| - Effectif : | 522 |

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES :

Les états financiers de la société "ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, le schéma des soldes intermédiaires de gestion et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés :

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Marques et brevets	10%
- Constructions	2%
- Matériel industriel	10%
- Agencement, aménagement et installations	10%
- Poinçons et formats	10%
- Outillages industriels	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de manutention	10%
- Rayonnages métalliques	15%
- Matériel informatique	33%
- Équipements de bureau	20%

2.2 Stocks :

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes.
- Les stocks de produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel PRI.
- Les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes majoré d'une quote-part des frais de fabrication.

Une provision pour dépréciation du stock de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le cout de production est supérieur à leur valeur de réalisation nette.

2.3 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire du premier jour du mois de la réception.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

3. STATUT FISCAL :

La société "ADWYA S.A" est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 6%; alors que les opérations et travaux de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 18%.

Elle bénéficie en outre lors de l'importation de matières premières et articles de conditionnement de l'exonération des droits de douane, mais elle demeure redevable des frais de formalités douanières et des imprimés nécessaires aux opérations d'importation.

4- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				VCN AU 30/06/2017
	Solde initial AU 01-01-2017	Acquisitions 06-2017	Cessions & Reclas 06-2017	Total val brutes AU 30-06-2017	Solde initial AU 01-01-2017	Dotations Amort+Provis 06-2017	Reprises AU 30-06-2017	Amortiss cumulés AU 30-06-2017	
Concession marq,brev,licences	1 548 954	-	-	1 548 954	1 123 897	38 718	-	1 162 615	386 339
Logiciels	854 228	918	-	855 146	827 143	13 265	-	840 408	14 738
Frais Rech & Dévelop. en cours	-	3 000	104 500	107 500	-	-	-	-	107 500
Avance & actes /immo.Incorpor	342 000	-	-	342 000	178 217	-	-	178 217	163 783
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	2 745 182	3 918	104 500	2 853 600	2 129 257	51 983	-	2 181 240	672 360
Terrains	240 000	-	-	240 000	-	-	-	-	240 000
Bâtiments	4 718 185	-	-	4 718 185	2 524 807	34 216	-	2 559 023	2 159 162
Matériel industriel	22 875 897	356 008	-	23 231 905	16 397 009	577 798	-	16 974 807	6 257 098
Outillage industriel	2 654 263	110 351	-	2 764 614	1 414 113	106 172	-	1 520 285	1 244 329
Poinçons et formats	2 502 041	87 705	-	2 589 746	1 521 569	75 260	-	1 596 829	992 917
Matériels de manutention	396 076	-	-	396 076	282 359	7 440	-	289 799	106 277
Matériel de transport	492 241	-	-	492 241	326 525	29 110	-	355 635	136 606
Instal.gén, agen& amén divers	9 850 255	154 686	-	10 004 941	7 689 987	192 178	-	7 882 165	2 122 776
Matériel & Mobilier de bureau	740 376	15 541	-	755 917	615 706	26 778	-	642 484	113 433
Matériel informatique	1 636 247	44 882	-	1 681 129	1 400 947	74 873	-	1 475 820	205 309
Rayonnage métallique	70 672	-	-	70 672	38 090	3 121	-	41 211	29 461
Investissement informatique encours	450 314	7 001	-	457 315	-	-	-	-	457 315
Constructions en cours	3 176 624	694 082	-	3 870 706	-	-	-	-	3 870 706
Matériel Industriel en cours	5 478 003	137	-	5 478 140	-	-	-	-	5 478 140
Insta.gén,age& am div en cours	4 777 813	487 425	(104 500)	5 160 738	-	-	-	-	5 160 738
Mat transp perso acqui/leasing	3 725 554	-	(86 189)	3 639 365	1 851 088	429 618	(60 324)	2 220 382	1 418 983
Avance & acpte /immo.Corporell	243 390	37 354	-	280 744	22 656	-	-	22 656	258 088
Provisions/immobilisations encours	-	-	-	-	291 159	-	-	291 159	(291 159)
TOT. IMMO CORPORELLES	64 027 951	1 995 172	(190 689)	65 832 434	34 376 015	1 556 564	(60 324)	35 872 255	29 960 179

5. Immobilisations Financières

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Souscription Emprunt National	20 000	20 000	20 000
Dépôts & cautionnements versés à la STEG	142 783	140 633	141 003
Total	<u>162 783</u>	<u>160 633</u>	<u>161 003</u>

6. Autres actifs non courants

Il s'agit essentiellement des charges à répartir :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Frais liés aux nouveaux projets & frais des nouveaux lancements	1 267 101	1 194 407	1 267 101
Résorption charges à répartir	(873 368)	(461 455)	(709 342)
Total	<u>393 733</u>	<u>732 951</u>	<u>557 759</u>

7. Stocks

Les stocks se répartissent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Stocks des MP et articles de conditionnement	12 546 767	13 926 220	16 866 730
Stocks des produits finis	6 979 567	7 001 396	6 142 688
Stocks des produits en-cours	7 344 213	4 747 272	5 401 503
Stocks des PR et autres matières consommables	606 053	425 003	639 358
Valeurs Brutes	27 476 600	26 099 891	29 050 279
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(278 624)	(385 141)	(282 696)
Provisions pour dépréciation du stock Produits en-cours	(249 393)	(249 393)	(330 225)
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(553 470)	(476 680)	(378 327)
Provisions	(1 081 487)	(1 111 214)	(991 248)
Valeur comptable Nette	<u>26 395 113</u>	<u>24 988 677</u>	<u>28 059 031</u>

8. Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Clients ordinaires Locaux	10 075 294	8 311 967	8 277 841
Clients ordinaires étrangers	660 752	170 607	389 698
Effets clients en portefeuille	2 479 490	9 485 615	9 769 908
Clients, effets et chèques impayés	55 158	154 830	89 733
Clients douteux et litigieux	468 340	468 340	468 340
Clients - avoirs à établir	-	-	-
Valeurs Brutes	13 739 034	18 591 359	18 995 520
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(531 437)	(531 437)	(531 437)
Valeur comptable Nette	<u>13 207 597</u>	<u>18 059 922</u>	<u>18 464 083</u>

9. Autres actifs courants

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Fournisseurs débiteurs	1 704 802	2 308 113	1 455 200
Personnel et comptes rattachés	569 872	377 834	246 555
État, crédit de TVA à reporter	1 239 010	1 111 141	1624 995
État, IS à reporter	1 292 804	709 681	1 445 854
Receveur des douanes	127 957	134 742	121 570
Comptes courants laboratoires-échantillons	298 949	271 372	253 018
Autres débiteurs divers	427 921	197 902	203 006
Etat, autres impôts et taxes	6 878	13 527	-
Valeurs Brutes	5 668 193	5 124 312	5 350 198
Provisions pour dépréciation des actifs courants	-	-	-
Valeur comptable Nette	<u>5 668 193</u>	<u>5 124 312</u>	<u>5 350 198</u>

10. Placements & autres actifs financiers

Il s'agit d'un placement effectué auprès de :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Placements courants	2 437 150	2 268 739	2 331 860
Valeur comptable Nette	<u>2 437 150</u>	<u>2 268 739</u>	<u>2 331 860</u>

11. Liquidités & équivalents de liquidités

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Effets/chèques à l'encaissement	-	-	-
Chèques en caisse	-	-	-
Banques + CCP	106 682	767 395	540 080
Caisses	4000	4000	4 000
Total	<u>110 682</u>	<u>771 395</u>	<u>544 080</u>

12. Capital social

Le capital social, qui était de 17 160 000 dinars, subdivisé en 17 160 000 actions de 1 dinar entièrement libérées, a été augmenté de 2 145 000 dinars pour être porté à la somme de 19 305 000 dinars et ce conformément à la décision de l'AGE tenue le 9 Juin 2016.

13. Réserves

Elles s'analysent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Réserves légales	1 852 720	1 716 000	1 716 000
Réserves spéciales de réinvestissements	1 287 000	-	-
Autres réserves ordinaires	11 424 136	10 113 451	10 113 451
Total	<u>14 563 856</u>	<u>11 829 451</u>	<u>11 829 451</u>

14. Subvention d'investissement

Les subventions accordées en 2015 totalisent un montant de 701 404 DT. Les Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat s'élève au 30 Juin 2017 à un montant de 419 786 DT.

15. Emprunts

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
UBCI (1500 MD)	-	250 000	125 000
BIAT (1500 MD)	-	-	-
BT (230 MD)	-	3 898	-
Crédit Leasing	562 102	1 283 626	988 608
ATTIJARI (4 000 MD et 5 000 MD)	5 675 437	6 954 722	6 325 862
Total	<u>6 237 539</u>	<u>8 492 246</u>	<u>7 439 470</u>

16. Provisions pour Risques et Charges

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2016	31/12/2016
Provisions pour risques et charges	1 232 006	926 801	974 183
Total	<u>1 232 006</u>	<u>926 801</u>	<u>974 183</u>

17. Fournisseurs & comptes rattachés

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Fournisseurs de MP & articles de conditionnement	15 043 181	21 266 074	29 426 923
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	814 707	161 366	1 150 852
Fournisseurs effets à payer	631 617	1 278 648	1 419 316
Fournisseurs d'équipements	226 676	160 335	335 774
Fournisseurs retenues de garantie	392 866	372 106	401 461
Fournisseurs factures non parvenues	2 145 763	1 516 577	1 853 950
Total	<u>19 254 810</u>	<u>24 755 106</u>	<u>34 588 276</u>

18. Autres passifs courants

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Personnel et comptes rattachés	34 207	22 516	70 369
C.C. Laboratoires promotion & royalties	1 892 745	1 624 725	1 791 044
État, autres impôts et taxes	407 083	369 440	436 329
C. N. S. S	723 792	670 467	812 780
Autres créditeurs divers	185 592	190 279	322 288
Diverses charges à payer	1 768 903	6 012 323	1 275 915
Obligations cautionnées	250 131	-	-
Total	<u>5 262 453</u>	<u>8 889 750</u>	<u>4 708 725</u>

19. Concours bancaires & autres passifs financiers

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	2 374 637	2 514 633	2 383 475
Effets de financement de stock	6 900 000	1 400 000	1 400 000
Intérêts courus et autres dettes financières	52 760	64 069	54 153
Découverts bancaires	750 226	139 972	4 433
Total	<u>10 077 623</u>	<u>4 118 674</u>	<u>3 842 061</u>

20. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se résument comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Vente P. Finis officines sous licence	24 905 006	24 098 583	49 882 208
Vente P. Finis officines générique ADWYA	17 311 615	14 661 683	29 744 335
Vente P. Finis hôpitaux	2 016 474	1 484 739	3 611 346
Vente PF Compléments alimentaires	-	-	-
Vente P. Finis à l'export	242 395	170 356	559 280
Vente P. Finis échantillons médicaux	72 482	14 441	(1 985)
Total des ventes produits finis	44 547 972	40 429 802	83 795 184
Façonnage	360 051	356 795	760 178
Magasinage & autres prestations de services	44 500	44 500	91 415
Total des Revenus	44 952 523	40 831 097	84 646 777
Variations des stocks Produits Finis et Encours	3 148 876	(502 970)	(198 502)
Production de l'exercice	48 101 399	40 328 127	84 448 275
Reprises sur provisions et amortissements	655 176	205 877	1 428 612
Ristournes TFP	18 085	-	-
Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	32 686	352 873	-
Total des autres produits d'exploitation	705 947	558 750	1 428 611
Total des produits d'exploitation	<u>48 807 346</u>	<u>40 886 877</u>	<u>85 876 887</u>

21. Achats MP/AC consommés

Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Achats principes actifs	18 139 005	22 186 106	45 339 782
Achats excipients	1 533 300	1 769 659	3 337 559
Achats articles de conditionnement	3 003 628	2 738 376	5 737 566
Frais sur achats MP/AC	602 069	656 739	1 339 320
Coût d'achat des MP & articles de conditionnement	23 278 002	27 350 880	55 754 227
Variations de stocks MP/AC	4 319 963	(3 893 079)	(6 833 588)
Total Achats MP/AC consommés	<u>27 597 965</u>	<u>23 457 801</u>	<u>48 920 639</u>

22. Achats d'approvisionnements consommés

Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Achats de matières & fournitures consommables stockées	309 733	307 873	750 369
Variation de stock	33 305	97 604	(116 752)
Achats consommés de matières & fournitures	343 038	405 477	633 617
Autres achats de matières et fournitures non stockées	716 856	754 668	1 457 607
Consommations énergétiques	537 904	532 504	1 187 187
Total Achats d'approvisionnements consommés	<u>1 597 798</u>	<u>1 692 649</u>	<u>3 278 411</u>

23. Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Salaires et compléments de salaires	5 099 635	4 417 771	9 604 548
Charge patronale (C.N.S.S et assurance groupe)	1 153 388	1 010 909	2 154 307
Autres charges de personnel	587 693	760 410	584 771
Total des Charges de personnel	<u>6 840 716</u>	<u>6 189 090</u>	<u>12 343 626</u>

24. Dotations aux amortissements & provisions

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	51 983	64 818	146 273
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 126 946	1 089 145	2 507 322
Dotations aux amortissements immobilisations acquises en Leasing	429 618	419 419	882 657
Dotations aux résorptions des charges reportées	164 026	144 246	392 132
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	745 415	396 232	910 742
Dotations aux provisions pour dépréciation clients et débiteurs divers	-	-	-
Dotations aux provisions pour Risques et charges	257 822	20 000	268 542
Total Dotations aux amortissements et provisions	<u>2 775 810</u>	<u>2 133 860</u>	<u>5 107 669</u>

25. Autres charges d'exploitation

Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Promotions et Royalties	702 372	599 345	1 264 729
Échantillons médicaux offerts	369 287	250 242	759 188
Publicités, publications et relations publiques	881 560	1 013 165	2 525 459
Frais de Missions	565 780	483 976	1 111 657
Entretiens et réparations	442 293	341 020	743 035
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	397 224	318 711	637 673
Primes d'assurances	103 418	132 204	268 457
Location et sous-traitance générale	209 819	237 354	438 008
Frais postaux et de télécommunication	76 462	73 582	135 526
Gardiennage	114 209	63 704	132 285
Recherches, documentations & abonnements	155 313	70 776	157 209
Cotisations, dons et subventions	12 556	9 653	15 653
Voyages et déplacements	81 349	235 801	484 639
Frais et commissions bancaires	47 410	43 735	87 913
Impôts et taxes indirects	275 599	264 127	706 185
Carburant, transport administratif et autres charges	217 068	211 635	437 039
Total Autres charges d'exploitation	<u>4651 719</u>	<u>4 349 030</u>	<u>9 904 655</u>

26. Charges financières

Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Intérêts sur obligations cautionnées	10 875	16 431	36 537
Intérêts sur crédits à terme	241 558	245 923	481 165
Intérêts des comptes courants bancaires	23 081	11 427	27 589
Intérêts sur escomptes effets	331 668	154 589	322 817
Intérêts sur financement de stock	114 694	43 843	67 216
Escomptes accordés aux clients	47 059	44 785	91 679
Différence de changes réalisées	767 940	1 088 818	1 971 117
Différence de changes probables	265 239	788 193	(77 258)
Autres charges financières	-	48 725	53 462
Total Charges financières	<u>1 802 114</u>	<u>2 442 734</u>	<u>2 974 324</u>

27. Produits des placements & autres produits financiers

Ils sont détaillés comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Revenu des Valeurs Mobilières de Placement	105 536	150 100	213 221
Rémunération des comptes & autres produits financiers	2 270	3 858	6 014
Total Produits des placements & autres produits financiers	<u>107 806</u>	<u>153 958</u>	<u>219 235</u>

28. Autres gains ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Autres gains exceptionnels (remb.sinistres,+value/cession..)	8 074	27 519	21 306
Plus-value sur cession d'immobilisations	-	-	36 000
Total des Autres gains ordinaires	<u>8 074</u>	<u>27 519</u>	<u>57 306</u>

29. Autres pertes ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Charge nette sur cession des immobilisations corporelles	15 864	-	-
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires	9 916	13 126	38 588
Total des Autres pertes ordinaires	<u>25 780</u>	<u>13 126</u>	<u>38 588</u>

30. Résultat par action

Le résultat par action se présente comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résultat net	2 792 885	592 547	2 734 405
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	2 792 885	592 547	2 734 405
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	19 305 000	19 305 000	19 305 000
Résultat par action	<u>0,145</u>	<u>0,031</u>	<u>0,141</u>

31. Informations sur les parties liées :

Au cours du premier semestre de l'année 2017, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique de la société, ces opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Administrateur	Valeur
Contrat de location des deux étages d'un immeuble pour la dir. MKTG	Taher EL MATRI	133 743
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Taher EL MATRI	25 000
Contrat de consultant pour le lancement des nouveaux produits	Moncef ZMERLY	4 800
Contrat de médecine de travail	Hichem TERZI	6 840
Contrat de partenariat et de publicité par logiciel	Mounir Jerbi	37 140
VALEUR TOTALE :		<u>207 523</u>

32. Evènements postérieurs à la date de clôture :

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 Juin 2017 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

33. Engagements

33.1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 12.

En contrepartie elle a donné en garantie :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis à la route de la Marsa, ainsi que sur les constructions
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

33.2- Engagements bancaires :

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Cautions fiscales au profit de la douane tunisienne	55 206	55 206	55 207
- Cautions douanières	20 290	446 631	925 760
- Cautions provisoires	-	39 020	52 000
- Cautions définitives	599 346	625 212	655 426
- Autres cautions bancaires	-	-	2 923 557
- Escompte papier commercial	14 399 560	6 294 538	9 766 123
- Lettres de garantie	73 240	73 240	73 240
- Lettres de crédit	275 300	443 200	212 200
	<u>15 422 942</u>	<u>7 977 047</u>	<u>14 663 513</u>

34. Tableau de Passage des charges par nature Aux charges par destination au 30/06/2017

Tableau de Passage des charges par nature Aux charges par destination au 30/06/2017 :

Listes des comptes	Montant	Ventilation			
		Coût de Production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres Charges
Achats MP AC Consommés	27 597 965	27 597 965	-	-	-
Autres Achats Consommés	1 597 798	1 196 428	214 852	132 478	54 040
Services extérieurs	1 032 377	773 042	138 821	85 598	34 916
Autres Services extérieurs	2 620 371	1 962 129	352 355	217 263	88 624
Charge Diverses Ordinaires	749 152	560 963	100 737	62 115	25 337
Charges Personnel	6 840 716	5 122 314	919 855	567 185	231 362
Charge Financières	1 802 114	-	-	-	1 802 114
Autres Charges Ordinaires	275 599	206 368	37 059	22 851	9 321
Dotation AMT et Provision	2 775 810	2 078 520	373 257	230 151	93 882
Impôts sur les sociétés	838 439	-	-	-	838 439
Total	46 130 341	39 497 729	2 136 936	1 317 641	3 178 035

AVIS D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2017

Messieurs les actionnaires
Société ADWYA S.A
Route de la Marsa Km 14
Sidi Daoud - TUNIS.

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société ADWYA S.A au 30 juin 2017 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société ADWYA S.A au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Fait à Tunis le, 22 Août 2017

Le commissaire aux comptes

Société Mourad Guellaty et Associés

Mourad Guellaty

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL - Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Moez AKROUT et M. Noureddine Ben ARBIA.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 30 juin 2017 (exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	2016	31 Décembre
		<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2016</u>
ACTIFS				
	Notes			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	10 699 751	8 274 876	10 388 968
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	463 614 515	399 347 974	413 823 455
Portefeuille-titres commercial		-	-	11 000 000
Portefeuille d'investissement	6	27 041 974	24 029 808	27 797 128
Valeurs immobilisées	7	5 854 852	4 067 900	5 150 229
Autres actifs	8	9 943 329	6 025 140	5 414 258
TOTAL DES ACTIFS		<u>517 154 420</u>	<u>441 745 698</u>	<u>473 574 038</u>
 PASSIFS				
	Notes			
Dettes envers la clientèle	9	3 365 343	4 439 767	3 299 044
Emprunts et dettes rattachées	10	400 277 402	349 680 448	366 320 579
Fournisseurs et comptes rattachés	11	38 962 444	21 319 014	31 463 118
Autres passifs	12	5 220 457	4 962 522	4 621 942
TOTAL DES PASSIFS		<u>447 825 646</u>	<u>380 401 751</u>	<u>405 704 682</u>
 CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		31 522 621	29 803 152	29 717 978
Résultats reportés		10 190 899	7 294 191	7 298 511
Actions propres		(2 951 339)	(2 960 823)	(3 000 537)
Résultat de la période		5 566 593	2 207 428	8 853 403
Total des capitaux propres	13	<u>69 328 774</u>	<u>61 343 947</u>	<u>67 869 355</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>517 154 420</u>	<u>441 745 698</u>	<u>473 574 038</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**AU 30 juin 2017***(Exprimé en dinar tunisien)*

	30 Juin		31 Décembre
	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2016</u>
ENGAGEMENTS DONNES	73 711 657	80 991 484	68 026 244
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	20 373 950	25 926 247	15 699 038
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	52 337 707	55 065 237	52 327 206
Engagements sur titres	1 000 000	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	693 609 545	573 380 945	608 952 896
Cautions Reçues	230 903 939	190 052 922	200 394 862
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	87 366 241	71 553 351	77 789 240
Valeurs des biens, objet de leasing	375 339 365	311 774 672	330 768 794
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	71 219 842	19 500 000	28 500 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	53 000 000	18 500 000	28 500 000
Emprunts obtenus des banques étrangères non encore encaissés	18 000 000	1 000 000	-
Effets escomptés sur la clientèle	219 842	-	-

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	24 329 944	20 153 994 (*)	43 990 242
Intérêts et charges assimilées	15	(12 816 563)	(11 355 199)	(23 236 340)
Produits des placements	16	670 713	742 567	1 139 120
Autres produits d'exploitation		160 679	140 428	299 488
Produit net		<u>12 344 773</u>	<u>9 681 790</u>	<u>22 192 510</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	17	2 524 260	2 193 584	4 487 658
Dotations aux amortissements	18	234 091	226 368	463 712
Autres charges d'exploitation	19	1 105 822	1 001 348 (*)	2 016 092
Total des charges d'exploitation		<u>3 864 173</u>	<u>3 421 301</u>	<u>6 967 462</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>8 480 600</u>	<u>6 260 489</u>	<u>15 225 048</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	20	1 669 920	4 236 496	3 844 206
Dotations nettes aux autres provisions	21	(10 626)	7 338	(34 047)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>6 821 306</u>	<u>2 016 655</u>	<u>11 414 889</u>
Autres gains ordinaires	22	99 476	715 662	755 522
Autres pertes ordinaires	23	(57)	(3 554)	(185)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>6 920 724</u>	<u>2 728 763</u>	<u>12 170 226</u>
Impôts sur les bénéfices	24	(1 354 131)	(521 335)	(2 413 414)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>5 566 593</u>	<u>2 207 428</u>	<u>9 756 812</u>
Contribution Conjoncturelle		-	-	(903 410)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>5 566 593</u>	<u>2 207 428</u>	<u>8 853 403</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16 Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	25	144 162 432	123 891 704 (*)	268 988 426
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(165 781 090)	(123 370 710)	(249 302 621)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(4 556 691)	(3 038 245) (*)	(6 164 523)
Intérêts payés	28	(12 565 176)	(11 447 742)	(22 844 520)
Impôts et taxes payés	29	(2 150 723)	(3 894 068)	(6 094 849)
Placement monétaire		11 000 000	500 000	(10 500 000)
Autres flux liés à l'exploitation	35	117 897	163 247	448 746
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>(29 773 351)</u>	<u>(17 195 813)</u>	<u>(25 469 342)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(863 959)	(570 014)	(1 878 772)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	27 600	756 000	756 000
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(1 022 500)	(3 854 000)	(9 004 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	2 288 039	3 527 249	4 259 365
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>429 180</u>	<u>(140 765)</u>	<u>(5 867 407)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décassements suite au rachat des actions propres	13	(840)	(12 052)	(51 766)
Encaissements provenant de la cession des actions propres	13	52 685	55 793	55 793
Dividendes et autres distributions	34	(4 158 948)	(4 124 147)	(4 205 005)
Encaissements provenant des emprunts	10	160 285 000	99 000 000	208 715 000
Remboursements d'emprunts	10	(126 522 943)	(77 615 363)	(171 095 531)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		<u>29 654 953</u>	<u>17 304 230</u>	<u>33 418 491</u>
Variation de trésorerie		<u>310 783</u>	<u>(32 348)</u>	<u>2 081 743</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	10 388 968	8 307 225	8 307 225
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	10 699 751	8 274 876	10 388 968

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2017, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des biens financés, ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers semestriels au 30 juin 2017 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

La CIL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La CIL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, ainsi que des actifs destinés à la vente, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant, soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour

leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée, au taux d'intérêt implicite du contrat de location, des paiements minimaux sus indiqués.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Les taux de provisionnement retenus par la société correspondent aux taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;

- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en question, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis dans le cadre d'opérations de prises de participations, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant, notamment, leur prix d'achat hors taxes déductibles, ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Immeubles | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 10,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués, notamment, par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

3-4 Changement de méthode de présentation

Par rapport au 30 juin 2016, les états financiers au 30 juin 2017 traduisent un changement de méthode de présentation au niveau des états de résultat et de flux de trésorerie.

Les frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites étaient classés parmi les autres charges d'exploitation en déduction des « services bancaires et assimilés ». Au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017, ils sont présentés parmi les « Intérêts et produits assimilés de leasing ».

Les retraitements opérés sont :

Rubriques retraitées	Montant du retraitement au 30/06/2016	Commentaires
Au niveau de l'état de résultat		
Intérêts et produits assimilés de leasing	+ 78 182	}
Autres Charges d'exploitation	- 78 182	
Au niveau de l'état de flux de trésorerie		
Encaissements reçus des clients	+ 78 182	}
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 78 182	

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Banques	10 240 472	7 973 692	10 141 085
- Caisses	459 279	301 184	247 883
<u>Total</u>	<u>10 699 751</u>	<u>8 274 876</u>	<u>10 388 968</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
Créances sur contrats mis en force	489 976 663	425 562 727	439 640 438
Encours financiers	461 255 511	394 930 504	413 641 647
Impayés	30 895 386	32 451 622	27 886 335
Intérêts échus différés	(2 174 233)	(1 819 399)	(1 887 544)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 088 196	3 379 541	1 343 643
<u>Total brut des créances de leasing</u>	<u>493 064 859</u>	<u>428 942 268</u>	<u>440 984 082</u>
<u>A déduire couverture</u>			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 737 654)	(7 208 262)	(7 057 664)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 643 193)	(16 485 860)	(14 651 071)
Provision collective	(2 522 000)	(2 288 000)	(2 522 000)
Produits réservés	(3 547 498)	(3 612 172)	(2 929 891)
Total net des créances de leasing	<u>463 614 515</u>	<u>399 347 974</u>	<u>413 823 455</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2016</u>	<u>414 985 290</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	152 320 158
- Relocations	3 747 853
- Transferts	4 203 359
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 059)
- Cessions anticipées	(8 825 563)
- Relocations	(640 046)
- Transferts	(3 124 814)
- Remboursements du capital	(98 321 471)
<u>Solde au 30 juin 2017</u>	<u>464 343 707</u>

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	190 154 864	166 880 498	174 616 900
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	340 226 062	286 160 970	301 869 860
- A recevoir dans plus de 5 ans	9 434 766	4 606 604	6 772 357
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>539 815 692</u>	<u>457 648 072</u>	<u>483 259 117</u>
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	39 560 882	33 160 345	35 599 154
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	46 575 173	38 070 028	41 296 923
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 230 185	322 977	893 163
Total des produits financiers non acquis	<u>87 366 241</u>	<u>71 553 351</u>	<u>77 789 240</u>
- Valeurs résiduelles	2 366 445	2 323 760	2 434 183
- Contrats suspendus contentieux	6 439 615	6 512 023	5 737 587
- Contrats en instance de mise en force	3 088 196	3 379 541	1 343 643
<u>Encours des contrats</u>	<u>464 343 707</u>	<u>398 310 045</u>	<u>414 985 290</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	373 550 204	67 241 259	9 729 007	1 802 595	8 932 445	461 255 511
Impayés	2 770 121	7 354 068	3 214 588	1 740 673	15 815 935	30 895 386
Contrats en instance de mise en force	3 088 196	-	-	-	-	3 088 196
CREANCES LEASING	379 408 521	74 595 326	12 943 596	3 543 269	24 748 380	495 239 092
Avances reçues (*)	(2 889 783)	(15 380)	-	-	(430 105)	(3 335 268)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	-	-	-	(25 000)
ENCOURS GLOBAL	376 493 738	74 579 946	12 943 596	3 543 269	24 318 276	491 878 824
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 002 694	371 256	-	-	-	20 373 950
TOTAL ENGAGEMENTS	396 496 432	74 951 202	12 943 596	3 543 269	24 318 276	512 252 775
Produits réservés	-	-	(637 191)	(420 432)	(2 489 875)	(3 547 498)
Provisions sur encours financiers	-	-	(189 168)	(267 323)	(7 281 163)	(7 737 654)
Provisions sur impayés	-	-	(1 273 400)	(1 058 253)	(13 311 540)	(15 643 193)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(2 099 759)	(1 746 008)	(23 082 578)	(26 928 345)
ENGAGEMENTS NETS	396 496 432	74 951 202	10 843 837	1 797 261	1 235 697	485 324 430
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,53%	0,69%	4,75%	
				7,97%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2016				7,38%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2016				10,98%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			16,22%	49,28%	94,92%	
				65,99%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de au décembre 2016				73,31%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2016				54,99%		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Titres de participation	9 305 008	9 782 478	9 782 478
- Titres immobilisés	18 885 480	14 418 370	18 148 740
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
Montant brut	28 192 488	24 202 848	27 933 218
A déduire :			
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 000 000)	-	-
Montant libéré	27 192 488	24 202 848	27 933 218
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(150 514)	(173 039)	(136 090)
Montant net	27 041 974	24 029 808	27 797 128

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 138 770 DT et 11 744 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2016	9 782 478	9 782 478	
<u>Acquisitions de la période</u>			
- Compagnie Générale d'investissement	22 500	22 500	
<u>Diminution des participations suite à la réduction de capital</u>			
- Société CIL SICAR	(499 970)	(499 970)	-
Soldes au 30 Juin 2017	9 305 008	9 305 008	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2016	18 148 740	18 148 740	-
<u>Acquisitions de la période</u>			
- Société ECONOMIC AUTO	2 000 000	1 000 000	1 000 000
<u>Cessions de la période</u>			
- Société MEDI CARS	(600 000)	(600 000)	-
- Société GRAFI PRINT	(25 000)	(25 000)	-
- Société GREEN TECNO	(23 300)	(23 300)	-
- Société INVEST IMMO	(15 000)	(15 000)	-
- Société MOUHIBA REAL ESTATE	(10 000)	(10 000)	-
- Société RED TEC	(13 300)	(13 300)	-
- Société POLYBAT	(440 000)	(440 000)	-
- Société PRO IMM HAMMAMET	(41 660)	(41 660)	-
- Société SAS COM	(45 000)	(45 000)	-
- Société SEI	(50 000)	(50 000)	-
Soldes au 30 Juin 2017	18 885 480	17 885 480	1 000 000

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2017 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participation</u>						
* Compagnie Générale d'investissement	249 908	5,224	5,000	1 305 488	de 1998 à 2017	99,96%
* CIL SICAR	7 999 520	1,000	1,000	7 999 520	2010/2011/2012/2013	99,99%
<u>Total des titres de participation</u>				<u>9 305 008</u>		
<u>Titres immobilisés</u>						
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91% *
* Société MEHARI HAMMAMET	3 334	100,000	100,000	333 400	2011	1,67%
* Société MEDI CARS	3 000	100,000	100,000	300 000	2012	2,50%
* Société SWEET HOME	2 134	10,000	10,000	21 340	2012	9,97%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41% *
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00% *
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00% *
* Société GREEN TECHNO	467	100,000	100,000	46 700	2014	19,87%
* Société PRO IMMO HAMMAMET	8 334	10,000	10,000	83 340	2014	19,61%
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85% *
* Société INVEST IMMO	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	20,00% *
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00% *
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	2 000	10,000	10,000	20 000	2014	20,00% *
* Société RED TEC	1 167	100,000	100,000	116 700	2014/2015	26,52% *
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100,000	303 700	2014	
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47% *
* Société TRUST IMMO	1 70 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82% *
* Société SEI	2 000	100,000	100,000	200 000	2014	21,05% *
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2011/2014	16,67%
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41% *
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00% *
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17% *
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%
* Société CLINIQUE LES PINS	1 00 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00% *
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67% *
* Société MS CONSULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100,000	100,000	60 000	2016	30,00% *
* Société THF CONSULTING	1 800	100,000	100,000	180 000	2016	30,00% *
* Société BOI CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00% *
* Société SIFAT	10 000	10,000	10,000	100 000	2016	28,17% *
* Société SNA NOUR	74 000	10,000	10,000	740 000	2016	7,40%
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100,000	100,000	824 000	2016	
* Société SH CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00% *
* Société EMP	40 000	10,000	10,000	400 000	2016	40,00% *
* CIL SICAR FONDS N° 3	26 500	100,000	100,000	2 650 000	2016	
* CIL SICAR FONDS N° 4	9 000	100,000	100,000	900 000	2016	
* CIL SICAR FONDS N° 5	6 000	100,000	100,000	600 000	2016	
* CIL SICAR FONDS N° 6	3 000	100,000	100,000	300 000	2016	
* Société MEDPLAST	30 000	10,000	10,000	300 000	2016	7,30%
* Société ECONOMIC AUTO	20 000	100,000	100,000	2 000 000	2017	22,22% *
<u>Total des titres immobilisés</u>				<u>18 885 480</u>		
<u>Total</u>				<u>28 190 488</u>		

(*) : La CIL n'exerce ni de contrôle ni d'influence notable sur ces sociétés malgré que sa participation dépasse les 20%.

NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2017
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels		113 087	-	-	-	113 087	106 095	1 879	-	107 975	5 112
Total des immobilisations incorporelles		113 087	-	-	-	113 087	106 095	1 879	-	107 975	5 112
Immeubles	5,0%	4 985 197	567 220	-	-	5 552 417	2 711 129	99 552	-	2 810 681	2 741 736
Matériel de transport	20,0%	1 064 785	132 000	-	(64 980)	1 131 805	675 681	89 383	(64 980)	700 084	431 720
Equipements de bureau	10,0%	415 081	5 733	-	-	420 814	307 734	10 789	-	318 524	102 290
Matériel informatique	33,3%	297 348	-	-	-	297 348	279 373	7 303	-	286 676	10 672
Installations générales	10,0%	574 691	9 007	-	-	583 697	335 282	20 429	-	355 711	227 986
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	150 000	70 000	-	220 000	-	-	-	-	220 000
Immeubles hors exploitation (*)		2 115 336	-	-	-	2 115 336	-	-	-	-	2 115 336
Total des immobilisations corporelles		9 452 438	863 959	70 000	(64 980)	10 321 417	4 309 199	227 457	(64 980)	4 471 676	5 849 740
TOTAUX		9 565 524	863 959	70 000	(64 980)	10 434 503	4 415 295	229 336	(64 980)	4 579 651	5 854 852

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Prêts au personnel	3 787 373	3 400 174	3 274 902
- Créances sur cessions des titres de participations	206 718	-	-
- Créances sur cessions d'immobilisations	1 665 225	254 008	237 786
- Avances aux fournisseurs	94 835	152 224	213 313
- Avances et acomptes au personnel	19 750	10 150	4 134
- Etat, crédit de TVA	2 451 170	224 573	481 216
- Compte d'attente / avance de TVA	219 200	317 471	227 798
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	-	136 255	-
- Produits à recevoir des tiers	780 958	681 998	403 960
- Compte d'attente	174 875	196 020	111 295
- Charges constatées d'avance	228 273	233 121	23 407
- Autres comptes débiteurs	217 852	277 514	227 781
- Prestataires Assurances	40 000	-	111 426
- Compte courant, fonds gérés	23 783	6 818	23 783
- Charges à répartir (A)	18 717	16 626	33 071
- Frais d'émission des emprunts étrangers (A)	159 322	181 029	134 348
- Frais d'émission des emprunts locaux (A)	536 192	624 557	588 695
<u>Total brut</u>	<u>10 624 241</u>	<u>6 712 537</u>	<u>6 096 917</u>
A déduire :			
- Provisions	(680 912)	(687 397)	(682 658)
<u>Total net</u>	<u>9 943 329</u>	<u>6 025 140</u>	<u>5 414 258</u>

(A) Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 30 JUIN 2017

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	744 863	-	744 863	711 791	14 354	726 146	18 717
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)	4 557 354	88 622	4 645 976	3 968 659	141 125	4 109 784	536 192
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)	361 951	97 221	459 172	227 603	72 247	299 850	159 322
TOTAUX		5 664 167	185 843	5 850 010	4 908 054	227 726	5 135 780	714 230

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à D : 213.372 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA), les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous, ainsi que les frais de la mise en place d'un outil de scoring et des frais d'implémentation du reporting IFRS.

NOTE 9 : *DETTES ENVERS LA CLIENTELE*

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	25 000	25 000	25 000
- Avances et acomptes reçus des clients	3 335 268	4 409 692	3 268 969
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 365 343</u>	<u>4 439 767</u>	<u>3 299 044</u>

NOTE 10 : *EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES*

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Banques locales	134 870 575	118 092 716	129 407 987
- Banques étrangères	53 239 979	56 720 947	51 725 509
- Emprunts obligataires	150 800 000	143 100 000	140 015 000
- Certificats de dépôt	20 000 000	4 000 000	6 000 000
- Certificats de leasing	33 000 000	20 000 000	31 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>391 910 553</u>	<u>341 913 663</u>	<u>358 148 496</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 575 618	2 559 138	2 178 029
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	489 661	521 983	843 334
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 973 824	4 366 137	5 085 123
- Intérêts courus sur certificats de leasing	356 232	205 002	449 736
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôt	(102 063)	(45 343)	(32 404)
- Commissions courus sur emprunts bancaires étrangers	291 324	389 984	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(196 707)	(168 042)	(202 700)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(20 142)	(62 074)	(149 035)
- Charges constatées d'avance sur certificats de leasing	(899)	-	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 366 849</u>	<u>7 766 785</u>	<u>8 172 083</u>
<u>Total</u>	<u>400 277 402</u>	<u>349 680 448</u>	<u>366 320 579</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et ressources spéciales" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	1 428 572	-	1 428 572	-	-	-
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	400 000	-	-	400 000	-	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 400 000	-	-	1 400 000	-	1 400 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 400 000	-	-	1 400 000	-	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	800 000	-	-	800 000	-	800 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	400 000	-	200 000	200 000	-	200 000
BT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 000 000	-	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	2 400 000	-	-	2 400 000	1 200 000	1 200 000
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 200 000	-	-	1 200 000	600 000	600 000
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
ATB (2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 400 000	-	-	2 400 000	1 600 000	800 000
BH (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	1 779 662	-	-	1 779 662	-	1 779 662
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 222 572	-	-	3 222 572	2 231 808	990 764

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	2 477 182	-	558 841	1 918 341	1 320 996	597 345
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 500 000	1 500 000
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 500 000	500 000
ATIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 800 000	-	600 000	4 200 000	3 000 000	1 200 000
ATIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	3 200 000	-	400 000	2 800 000	2 000 000	800 000
AMEN BANK (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (1/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
BH (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATB (1/2016)	3 500 000	Semestriellement (2017-2021)	3 500 000	-	350 000	3 150 000	2 450 000	700 000
BIAT (2/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (1/2016)	3 000 000	Annuellement (2017-2021)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 400 000	600 000
AMEN BANK (2/2016)	2 000 000	Annuellement (2017-2021)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 600 000	400 000
AMEN BANK (3/2016)	2 500 000	Annuellement (2017-2021)	2 500 000	-	-	2 500 000	2 000 000	500 000
BIAT (3/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (4/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
AMEN BANK (1/2017)	2 500 000	Annuellement (2018-2022)	-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000
ATTIJARI BANK (1/2017)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BT (1/2017)	5 000 000	Annuellement (2018-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2/2017)	5 000 000	Annuellement (2018-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<u>Sous-total</u>			129 407 987	17 500 000	12 037 413	134 870 575	93 002 805	41 867 770

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 30 JUIN 2017

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période			
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an	
<u>BANQUES ETRANGERES</u>									
BEI 2012	EUR	5 182 500	Semestriellement (2012-2019)	3 709 918	-	755 530	2 954 388	1 423 530	1 530 858
BIRD		16 000 000	Semestriellement (2015-2027)	14 294 877	-	714 286	13 580 591	12 152 020	1 428 571
BAD		5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	4 285 714	-	357 143	3 928 571	3 214 285	714 286
BERD	EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2020)	29 435 000	-	4 658 571	24 776 429	15 459 286	9 317 143
BERD		25 000 000	Annuellement (2019-2022)	-	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-
<u>Sous-total</u>				51 725 509	8 000 000	6 485 530	53 239 979	40 249 121	12 990 858
<u>Total des crédits bancaires</u>				181 133 496	25 500 000	18 522 943	188 110 553	133 251 926	54 858 627
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
CIL 2008 subordonné		10 000 000	Annuellement (2015-2019)	6 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
CIL 2012/1		20 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
CIL 2012/2		20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
CIL 2013/1		13 000 000	Annuellement (2016-2020)	10 400 000	-	-	10 400 000	7 800 000	2 600 000
CIL 2013/1		8 500 000	Annuellement (2014-2018)	3 400 000	-	-	3 400 000	1 700 000	1 700 000
CIL 2014/1		20 000 000	Annuellement (2015-2019)	12 000 000	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2014/2		20 000 000	Annuellement (2015-2019)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2015/1		25 000 000	Annuellement (2016-2020)	20 000 000	-	5 000 000	15 000 000	10 000 000	5 000 000
CIL 2015/2		25 000 000	Annuellement (2016-2020)	20 000 000	-	-	20 000 000	15 000 000	5 000 000
CIL 2016/1		30 000 000	Annuellement (2017-2021)	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2016/2		26 000 000	Annuellement (2018-2022)	10 215 000	15 785 000	-	26 000 000	20 800 000	5 200 000
CIL 2017/1		20 000 000	Annuellement (2018-2022)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>				140 015 000	35 785 000	25 000 000	150 800 000	107 300 000	43 500 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>								
		Certificats de dépôt	6 000 000	43 000 000	29 000 000	20 000 000	-	20 000 000
		<u>Sous-total</u>	6 000 000	43 000 000	29 000 000	20 000 000	-	20 000 000
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
		Certificats EL BARAKA BANK	21 000 000	37 000 000	36 000 000	22 000 000	-	22 000 000
		Certificats ZITOUNA BANK	10 000 000	19 000 000	18 000 000	11 000 000	-	11 000 000
		<u>Sous-total</u>	31 000 000	56 000 000	54 000 000	33 000 000	-	33 000 000
		<u>Total des CERTIFICATS DE DEPOT & DES CERTIFICATS DE LEASING</u>	37 000 000	99 000 000	83 000 000	53 000 000	-	53 000 000
		<u>TOTAL GENERAL</u>	358 148 496	160 285 000	126 522 943	391 910 553	240 551 926	151 358 627

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	143 985	214 325	184 567
- Effets à payer, prestataires assurance	102 741	389 728	908 806
- Factures non parvenues	-	135 263	-
<u>Sous total</u>	<u>246 727</u>	<u>739 316</u>	<u>1 093 373</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	7 237 359	4 737 354	4 549 639
- Effets à payer	31 013 845	15 645 177	25 368 234
- Retenue de garantie et assurance décennale	464 513	197 166	451 872
<u>Sous total</u>	<u>38 715 717</u>	<u>20 579 698</u>	<u>30 369 745</u>
<u>Total</u>	<u>38 962 444</u>	<u>21 319 014</u>	<u>31 463 118</u>

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	334 879	340 543	340 985
- Personnel, rémunérations dues	744	84	84
- Personnel, autres charges à payer	266 059	252 371	367 127
- Etat, retenues sur salaires	118 863	104 786	12 530
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	356 202	326 978	376 202
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	29 824	4 212	732
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	20 592	252 288	36 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 24)	671 414	-	446 612
- Contribution conjoncturelle	-	-	903 410
- Etat, autres impôts et taxes à payer	20 825	19 020	18 097
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 046	10 216	10 230
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	43 725	43 659	43 654
- CNSS	326 626	232 496	147 354
- CAVIS	50 881	24 074	15 741
- CNAM	25 511	18 027	12 153
- Assurance Vie	6 344	6 344	6 344
- Assurance Groupe	34 256	31 005	31 176
- Autres comptes créditeurs	66 377	184 600	174 642
- Avances sur cessions titres immobilisés	367 840	932 058	-
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	59 597	61 044	61 006
- Prestataires Recouvrement	254 224	274 228	227 550
- Prestataires Assurances	976 236	610 594	-
- Compte d'attente	613 916	613 916	613 916
- Diverses Charges à payer	562 018	593 690	731 680
- Autres produits constatés d'avance	3 455	3 290	20 664
- Provisions pour risques et charges	-	23 000	23 303
<u>Total</u>	<u>5 220 457</u>	<u>4 962 522</u>	<u>4 621 942</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		26 648 230	25 167 770	25 167 770
- Complément d'apports		6 967	4 320	4 320
- Réerves pour fonds social	(C)	2 374 391	2 131 062	2 050 208
- Actions propres	(D)	(2 951 339)	(2 960 823)	(3 000 537)
- Résultats reportés		10 183 932	7 294 191	7 294 191
Total des capitaux propres avant résultat de la période		<u>63 762 181</u>	<u>59 136 519</u>	<u>59 015 952</u>
Résultat de la période (1)		5 566 593	2 207 428	8 853 403
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	<u>69 328 774</u>	<u>61 343 947</u>	<u>67 869 355</u>
Nombre d'actions (2)		4 802 968	4 801 060	4 814 661
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,159	0,460	1,839

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2017, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des prêts remboursables au personnel de la "CIL".

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2019. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital social.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2016	199 505	3 000 537
Achats de la période	55	840
Cessions de la période	(3 327)	(52 685)
Complément d'apports		2 647
Solde au 30 juin 2017	196 233	2 951 339

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 juin 2017, 4,08% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'Administration du 12 avril 2016 quand la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Cette opération n'a pas eu d'effet particulier sur le cours boursier du titre.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2015	25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	5 669 176	-	(3 000 244)	8 722 616	63 217 064
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			4 659 000	300 000	3 763 617			(8 722 616)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			(1 944 010)		1 944 010				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(12 052)		(12 052)
Cession d'actions propres						4 320	51 473		55 793
Encaissement de dividendes sur actions propres					167 389				167 389
Prélèvements sur fonds social				(41 674)					(41 674)
Résultat de la période close le 30 juin 2016								2 207 428	2 207 428
Solde au 30 Juin 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 131 061	7 294 191	4 320	(2 960 823)	2 207 428	61 343 947
Résultats de la période close le 30 juin 2016 (annulation)								(2 207 428)	(2 207 428)
Rachat d'actions propres							(39 714)		(39 714)
Prélèvements sur fonds social				(80 854)					(80 854)
Résultat net de l'exercice 2016								8 853 403	8 853 403
Solde au 31 Décembre 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	4 320	(3 000 537)	8 853 403	67 869 355
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			5 150 000	400 000	3 303 403			(8 853 403)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			(3 669 540)		3 669 540				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(840)		(840)
Cession d'actions propres						2 647	50 038		52 685
Encaissement de dividendes sur actions propres					166 798				166 798
Prélèvements sur fonds social				(75 817)					(75 817)
Résultat de la période close le 30 juin 2017								5 566 593	5 566 593
Solde au 30 Juin 2017	25 000 000	2 500 000	26 648 230	2 374 391	10 183 932	6 967	(2 951 339)	5 566 593	69 328 774

NOTE 14 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

Les intérêts et produits assimilés de leasing se présentent ainsi :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Intérêts de leasing	22 857 780	19 216 140	40 187 305
- Intérêts de retard	825 828	1 002 447	2 299 294
- Produits nets sur cession de biens en leasing	187 486	158 212	411 717
- Frais d'ouverture des dossiers	292 047	334 586	641 233
- Frais de rejet	573 855	251 790	537 317
- Frais sur vente	41 012	29 485	58 955
- Frais sur encaissement de traites	154 762	121 320 (*)	260 347
- Autres	14 781	7 097	12 835
Total	24 947 550	21 121 077	44 409 004
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	346 331	164 829	278 762
Intérêts de retard antérieurs	168 615	117 493	341 695
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(757 755)	(843 098)	(513 034)
Intérêts de retard	(374 797)	(406 307)	(526 185)
Variation des produits réservés	(617 606)	(967 083)	(418 762)
Total des intérêts et des produits de leasing	24 329 944	20 153 994	43 990 242
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	409 247 703	375 133 693	375 133 693
. A la fin de la période	457 904 092	391 798 022	409 247 703
. Moyenne (D)	433 575 897	383 465 858	392 190 698
- Intérêts de la période (C)	22 857 780	19 216 140	40 187 305
- Taux moyen (C) / (D)	10,54%	10,02%	10,25%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 15 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Intérêts des emprunts obligataires	5 308 962	5 070 360	10 125 625
- Intérêts des crédits des banques locales	4 314 788	3 517 774	7 391 780
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 635 705	1 752 786	3 408 803
- Intérêts des autres opérations de financement	1 355 823	825 501	1 955 036
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	213 372	189 062	378 474
Total des charges financières des emprunts (A)	12 828 651	11 355 483	23 259 717
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(61 082)	(44 610)	(114 296)
- Autres charges financières	48 993	44 327	91 093
- Pénalités	2	-	(175)
Total des autres charges financières	(12 088)	(284)	(23 378)
Total général	12 816 563	11 355 199	23 236 340
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	358 148 496	320 529 027	320 529 027
. A la fin de l'exercice	391 910 553	341 913 663	358 148 496
. Moyenne (B)	375 029 525	331 221 345	339 338 762
- Taux moyen (A) / (B)	6,84%	6,86%	6,85%

NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Intérêts des comptes courants	7 007	7 005	14 098
- Plus values sur cession des titres immobilisés	363 687	345 281	589 825
- Dividendes	211 717	190 757	198 941
- Moins values sur fonds gérés	-	-	(149)
- Plus values sur titres SICAV	8 618	10 666	10 666
- Plus values sur fonds gérés	-	-	13 516
- Intérêts des comptes CEA	50 000	-	107 516
- Intérêts sur chèques impayés	10 844	13 740	24 943
- Intérêts sur certificats de dépôt	18 841	175 119	179 764
Total	<u>670 713</u>	<u>742 567</u>	<u>1 139 120</u>

NOTE 17 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Salaires et complément de salaires	2 050 454	1 736 850	3 595 095
- Charges connexes aux salaires	67 220	84 432	164 485
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	334 560	282 254	589 589
- Autres charges sociales	72 025	90 048	138 488
Total	<u>2 524 260</u>	<u>2 193 584</u>	<u>4 487 658</u>

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 879	1 286	5 804
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	227 457	226 488	448 399
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	14 354	8 194	28 709
- Transfert de charge	(9 600)	(9 600)	(19 200)
Total	<u>234 091</u>	<u>226 368</u>	<u>463 712</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Achats de matières et fournitures	104 096	93 127	190 046
<u>Total des achats</u>	<u>104 096</u>	<u>93 127</u>	<u>190 046</u>
- Sous-traitance générale	66 352	30 688	74 041
- Locations	72 652	74 131	147 563
- Entretien et réparations	108 090	111 612	229 621
- Primes d'assurances	30 048	24 325	40 044
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>277 142</u>	<u>240 755</u>	<u>491 270</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	19 208	19 208	38 416
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	212 566	123 374	297 080
- Publicités, publications & relations publiques	69 001	84 012	233 388
- Déplacements, missions et réceptions	53 779	55 508	71 952
- Frais postaux et de télécommunications	92 224	76 702	162 604
- Services bancaires et assimilés	114 278	108 480 (*)	211 238
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>561 056</u>	<u>467 285</u>	<u>1 014 680</u>
- Jetons de présence	28 000	31 500	63 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité des risques	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité des crédits	-	7 500	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>43 000</u>	<u>54 000</u>	<u>108 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	54 979	47 505	99 018
- T.C.L	58 284	49 009	102 661
- Droits d'enregistrements et de timbres	3 486	46 036	3 059
- Autres impôts et taxes	3 780	3 631	7 357
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>120 529</u>	<u>146 181</u>	<u>212 096</u>
<u>Total général</u>	<u>1 105 822</u>	<u>1 001 348</u>	<u>2 016 092</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 20 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 534 731	5 557 547	5 849 846
- Dotations aux provisions collectives	-	-	234 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 862 619)	(1 309 051)	(2 223 720)
- Créances radiées	1 809	-	1 496 976
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(1 332 980)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(127 279)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(36 717)
- Encaissement sur créances radiées	(4 000)	(12 000)	(15 920)
<u>Total</u>	<u>1 669 920</u>	<u>4 236 496</u>	<u>3 844 206</u>

NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Le détail des autres provisions est le suivant :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	8 253	7 338	14 599
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	14 424		750
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	-	303
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	(37 700)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs	(10 000)	-	(12 000)
- Reprises sur provisions pour divers risques	(23 303)	-	-
Total	(10 626)	7 338	(34 047)

NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	27 600	715 348	715 348
- Apurement de comptes	71 863	-	39 619
- Autres gains sur éléments exceptionnels	13	314	554
Total	99 476	715 662	755 522

NOTE 23 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	57	3 554	185
Total	57	3 554	185

NOTE 24 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
Bénéfice comptable	6 920 724	2 728 764	12 170 226
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 534 731	5 557 547	5 849 846
- Dotations aux provisions collectives	-	-	234 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	8 253	7 338	14 599
- Dotations aux provisions pour risques divers	-	-	303
- Dotations aux provisions sur titres de participation	14 424	-	-
- Reprises sur provisions fiscales 2013	-	-	5 733 903
- Reprises sur provisions fiscales 2014	-	-	537 534
- Reprises sur provisions fiscales 2015	-	-	2 426 092
- Provisions pour congés payés 2016/2015	-	-	340 985
- Diverses charges non déductibles	72 272	61 328	110 150
- Moins value sur titres SICAV	-	-	149
A déduire			
- Provisions fiscales 2013/2012 pour affaires en cours	-	-	5 140 829
- Reprises sur provisions comptables	-	-	3 556 700
- Provisions pour congés payés 2015/2014	-	-	342 306
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	37 700
- Reprises sur provisions pour divers risques	23 303	-	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	10 000	-	12 000
- Dividendes	211 717	190 757	198 941
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>10 305 385</u>	<u>8 164 220</u>	<u>18 129 311</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	3 534 731	5 557 547	6 083 846
Bénéfice fiscal	<u>6 770 654</u>	<u>2 606 673</u>	<u>12 045 465</u>
Réinvestissements exonérés			
* Société ECONOMIC AUTO	1 000 000	-	-
* Société MEDPLAST	-	-	300 000
* Société ENGINEERING MACHINING PRECISIONS	-	-	400 000
* Fonds gérés CIL SICAR	-	-	4 450 000
* Montant à investir	1 901 709	1 117 145	-
Bénéfice imposable	<u>3 868 945</u>	<u>1 489 528</u>	<u>6 895 465</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	<u>1 354 131</u>	<u>521 335</u>	<u>2 413 414</u>
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	679 807	652 166	1 956 498
- Retenues sur placements	2 910	5 423	10 304
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>671 414</u>	<u>(136 255)</u>	<u>446 612</u>
Contribution conjoncturelle (au taux de 7,5% du bénéfice fiscal)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>903 410</u>

NOTE 25 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	27 886 335	27 186 559	27 186 559
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(30 895 386)	(32 451 622)	(27 886 335)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 9	(3 268 969)	(2 948 243)	(2 948 243)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 9	3 335 268	4 409 692	3 268 969
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 9	(30 075)	(180 075)	(180 075)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 9	30 075	30 075	30 075
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 887 544)	(1 705 528)	(1 705 528)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	2 174 233	1 819 399	1 887 544
- TVA collectée	+		21 370 664	18 158 085	38 250 671
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(1 196 893)	(1 268 962)	(2 784 945)
- Remboursements principal	+	Note 5	98 321 471	83 911 791	175 326 854
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 14	24 947 550	21 121 077 (*)	44 409 004
- Autres produits d'exploitation	+		160 679	140 428	299 488
- Créances virées en pertes	-	Note 20	(1 809)	-	(1 496 976)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 20	4 000	12 000	15 920
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	-	-	521 416
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	(3 107 807)	(63 715)	(87 151)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(1 078 545)	(311 649)	(655 419)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	237 786	412 245	412 245
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(1 665 225)	(254 008)	(237 786)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	1 059	151 486	152 611
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	8 825 563	5 722 670	15 209 530
			<u>144 162 432</u>	<u>123 891 704</u>	<u>268 988 426</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 26 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 11	30 369 745	23 704 138	23 704 138
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 11	(38 715 717)	(20 579 698)	(30 369 745)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	-	Note 8	(213 313)	(142 482)	(142 482)
- Transfert d'avances en immobilisations corporelles	+	Note 7	70 000	-	-
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 8	94 835	152 224	213 313
- Décassements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	152 320 158	106 203 374	223 935 877
- TVA sur Investissements	+		21 839 224	14 090 300	31 803 129
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 12	36 750	195 141	195 141
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 12	(20 592)	(252 288)	(36 750)
			<u>165 781 090</u>	<u>123 370 710</u>	<u>249 302 621</u>

NOTE 27 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Prestataires assurances en début de période	-	Note 8	(111 426)	(10 538)	(10 538)
- Prestataires assurances en fin de période	+	Note 8	40 000	-	111 426
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 12	84	84	84
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 12	(744)	(84)	(84)
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	(4 134)	(4 374)	(4 374)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	19 750	10 150	4 134
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 11	1 093 373	744 236	744 236
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 11	(246 727)	(739 316)	(1 093 373)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 12	340 985	342 306	342 306
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 12	(334 879)	(340 543)	(340 985)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 12	367 127	348 483	348 483
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 12	(266 059)	(252 371)	(367 127)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 12	12 530	11 344	11 344
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 12	(118 863)	(104 786)	(12 530)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 12	376 202	375 996	375 996
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 12	(356 202)	(326 978)	(376 202)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 12	147 354	138 652	138 652
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 12	(326 626)	(232 496)	(147 354)
- CAVIS en début de période	+	Note 12	15 741	7 848	7 848
- CAVIS en fin de période	-	Note 12	(50 881)	(24 074)	(15 741)
- CNAM en début de période	+	Note 12	12 153	11 441	11 441
- CNAM en fin de période	-	Note 12	(25 511)	(18 027)	(12 153)
- Assurance groupe et vie en début de période	+	Note 12	37 520	35 008	35 008
- Assurance groupe et vie en fin de période	-	Note 12	(40 600)	(37 349)	(37 520)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 12	61 006	61 401	61 401
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 12	(59 597)	(61 044)	(61 006)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 12	731 680	495 229	495 229
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 12	(562 018)	(593 690)	(731 680)
- TVA, payée sur biens et services	+		295 903	152 987	358 988
- Charges de personnel	+	Note 17	2 524 260	2 193 584	4 487 658
- Autres charges d'exploitation	+	Note 19	1 105 822	1 001 348 (*)	2 016 093
- Impôts et taxes	-	Note 19	(120 529)	(146 181)	(212 096)
- Charges à répartir	+	Note 8	-	-	36 960
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			<u>4 556 691</u>	<u>3 038 245</u>	<u>6 164 523</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 28 : INTERETS PAYES

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	185 843	177 089	283 958
- Charges constatées d'avance sur emprunts en début de période	-	Note 10	(351 735)	(196 839)	(196 839)
- Charges constatées d'avance sur emprunts en fin de période	+	Note 10	216 848	230 116	351 735
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 12	732	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 12	(29 824)	(4 212)	(732)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 10	5 085 123	5 208 187	5 208 187
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 10	(3 973 824)	(4 366 137)	(5 085 123)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 10	2 178 029	1 701 743	1 701 743
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 10	(3 575 618)	(2 559 138)	(2 178 029)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	843 334	893 328	893 328
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(489 661)	(521 983)	(843 334)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 10	449 736	269 094	269 094
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 10	(356 232)	(205 002)	(449 736)
- Charges constatées d'avance sur certificats de leasing en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de leasing en fin de période	+	Note 10	899	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en début de période	-	Note 10	(32 404)	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en fin de période	+	Note 10	102 063	45 343	32 404
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	-	-	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(291 324)	(389 984)	-
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 15	12 816 563	11 355 199	23 236 340
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 15	(213 372)	(189 062)	(378 474)
			<u>12 565 176</u>	<u>11 447 742</u>	<u>22 844 520</u>

Intérêts payés

NOTE 29 : IMPOTS PAYES

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 12	446 612	364 115	364 115
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 12	(671 414)	-	(446 612)
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en fin de période	+	Note 8	-	136 255	-
- Contribution conjoncturelle en début de période	+	Note 12	903 410	-	-
- Contribution conjoncturelle en fin de période	-	Note 12	-	-	(903 410)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 12	18 097	17 343	17 343
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 12	(20 825)	(19 020)	(18 097)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 12	10 230	10 269	10 269
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 12	(10 046)	(10 216)	(10 230)
- TVA payée	+		-	2 727 807	3 552 551
- Impôts et taxes	+	Note 19	120 529	146 181	212 096
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	1 354 131	521 335	2 413 414
- Contribution conjoncturelle	+	Note 24	-	-	903 410
			<u>2 150 723</u>	<u>3 894 068</u>	<u>6 094 849</u>

Impôts payés

NOTE 30 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+	Note 7	863 959	570 014	1 887 585
- Régularisations sur Investissements en Immobilisations corporelles et Incorporelles			-	-	(8 814)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>863 959</u>	<u>570 014</u>	<u>1 878 772</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 7	-	40 652	40 652
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 22	27 600	715 348	715 348
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>27 600</u>	<u>756 000</u>	<u>756 000</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Titres de participations libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	22 500	-	-
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 000 000	3 854 000	9 004 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>1 022 500</u>	<u>3 854 000</u>	<u>9 004 000</u>

NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 263 260	750 000	2 169 630
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	Note 6	499 970	1 499 910	1 499 910
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 16	363 687	345 281	589 825
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 8	-	-	-
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 8	(206 718)	-	-
- Avances sur cession titre immobilisés en début de période	-	Note 12	-	-	-
- Avances sur cession titre immobilisés en fin de période	+	Note 12	367 840	932 058	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>2 288 039</u>	<u>3 527 249</u>	<u>4 259 365</u>

NOTE 34 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dividendes	+	Note 13	4 250 000	4 250 000	4 250 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 13	(166 798)	(167 389)	(167 389)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 12	43 654	43 520	43 520
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 12	(43 725)	(43 659)	(43 654)
- Prélèvements sur fonds social	+	Note 13	75 817	41 674	122 528
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>4 158 948</u>	<u>4 124 147</u>	<u>4 205 005</u>

NOTE 35 : AUTRES FLUX LIES A L'EXPLOITATION

			<u>30 Juin 2017</u>	<u>30 Juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 8	(1 032 406)	(807 550)	(853 900)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 8	519 935	524 740	696 362
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	403 960	412 638	412 638
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(780 958)	(681 998)	(403 960)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	23 407	21 805	21 805
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(228 273)	(233 121)	(23 407)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	227 781	231 596	231 596
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(217 852)	(277 514)	(227 781)
- Comptes d'attente actif en début de période	+	Note 8	111 295	144 371	144 371
- Comptes d'attente actif en fin de période	-	Note 8	(174 875)	(196 020)	(111 295)
- Comptes d'attente passif en début de période	-	Note 12	(613 916)	(613 916)	(613 916)
- Comptes d'attente passif en fin de période	+	Note 12	613 916	613 916	613 916
- Compte courant, fonds gérés en début de période	+	Note 8	23 783	6 818	6 818
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	-	Note 8	(23 783)	(6 818)	(23 783)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(430 992)	(460 583)	(460 583)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	359 002	478 028	430 992
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	-	-	-
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	976 236	610 594	-
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(20 664)	(1 074)	(1 074)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	3 455	3 290	20 664
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	307 026	397 287	549 295
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	71 876	314	40 174
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(57)	(3 554)	(185)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>			<u>117 897</u>	<u>163 247</u>	<u>448 746</u>

NOTE 36 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

• **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 99,96%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de certificats de dépôt ainsi que la tenue des comptes des valeurs mobilières.

Frais de négociation :

La CIL a réalisé, au 30/06/2017, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Elle a également procédé à l'enregistrement de la vente de certaines valeurs mobilières auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, et ce, par l'intermédiaire de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière, ainsi qu'à titre des autres opérations s'élèvent à 4.960 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Commissions sur placement de certificats de dépôt :

La Compagnie Générale d'Investissement CGI a procédé à la mise en place de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de certificats de dépôt facturées par la CGI s'élèvent au 30/06/2017 à 2.272 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Commissions sur placement d'emprunts obligataires :

La CIL a émis fin 2016, un emprunt obligataire CIL 2016/2, et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Le placement des obligations a donné lieu, au 30/06/2017, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse de la rémunération suivante :

Nature de la rémunération	Montant
Rémunérations sur émissions d'emprunts obligataires (*)	
Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016/2	78.925 DT

(*) Inscrites parmi les charges reportées et dont 24.539 DT rapportés au résultat de la période close le 30/06/2017.

Mandat de tenue du registre des actionnaires :

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire de 10.000 DT, revenant à la CGI, soit un montant de 5.000 DT, au 30/06/2017.

La CIL a, ainsi, supporté, au 30/06/2017, une charge d'égal montant.

Ainsi, le cumul des honoraires et commissions facturés par la CGI et relatifs à la période close le 30/06/2017, s'élèvent à 91.157 DT en HT, dont 54.386 DT constatées en charges reportées et le reliquat soit 36.771 DT rapporté au résultat de l'exercice.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer au titre de la période close le 30/06/017 est de 19.383 DT en HT.

- **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

Engagement Leasing :

L'encours global des créances de leasing de la société OCEANA, avec laquelle elle a des dirigeants communs, s'élève au 30 Juin 2017 à 1.614.762 DT.

Au cours de la période close le 30/06/2017, la CIL a constaté une charge de 19.208 DT HT représentant les frais de personnel de la société OCEANA mis à la disposition de cette dernière.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins-value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 30 Juin 2017, à 343.596 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits au 30/06/2017, des intérêts pour un montant de 7.007 DT.

- **CIL SICAR**

1- La CIL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts émis auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital et échéant en 2017 :

- a. Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 25 Octobre 2016 et échéant le 23 Janvier 2017, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 8.791.

2- La CIL a réalisé, au 30/06/2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 26 Janvier 2017 et échéant le 26 Avril 2017, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 34.398.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 31 Janvier 2017 et échéant le 11 Mai 2017, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 38.147.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 20 Février 2017 et échéant le 31 Mai 2017, au taux facial de 7 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 38.147.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 11 Mai 2017 et échéant le 20 Juin 2017, au taux facial de 7 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 15.435.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 31 Mai 2017 et échéant le 30 Juin 2017, au taux facial de 7,15 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 11.846.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 20 Juin 2017 et échéant le 20 Juillet 2017, au taux facial de 7,15 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 3.949.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 30 Juin 2017 et échéant le 09 Août 2017, au taux facial de 7,15 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 384.

3- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 30/06/2017, s'élève à : 759 DT.

4- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 824.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 30/06/2017, s'élève à : 2.060 DT.

5- Quatre conventions de gestion ont été conclues, le 29 Décembre 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Ces conventions portent sur la gestion de quatre fonds pour respectivement 2.650.000 DT, 900.000 DT, 600.000 DT et 300.000 DT, soit une valeur globale de 4.450.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial de chaque fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par lesdits fonds.

Le montant des commissions supportées au 30/06/2017, s'élève à : 11.125 DT.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 16 Mai 2017, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général. Le montant brut de cette rémunération au titre de la période close le 30/06/2017 est de 228.265 DT dont 7.896 DT de charges sociales et fiscales

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service, pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après l'atteinte de l'âge de la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL au 30/06/2017, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 128.466 DT dont 8.548 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 14.274 DT, dont 950 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction pour les besoins de ses déplacements professionnels.

NOTE 37 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 Août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2017

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 21 août 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Horwath ACF

Moez AKROUT

Noureddine BEN ARBIA

